

15

Education et science

1583-1500

Analyses longitudinales dans le domaine de la formation

Transitions et parcours dans le degré secondaire II

Edition 2015



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel 2015

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0** Bases statistiques et généralités
- 1** Population
- 2** Espace et environnement
- 3** Travail et rémunération
- 4** Economie nationale
- 5** Prix
- 6** Industrie et services
- 7** Agriculture et sylviculture
- 8** Energie
- 9** Construction et logement
- 10** Tourisme
- 11** Mobilité et transports
- 12** Monnaie, banques, assurances
- 13** Protection sociale
- 14** Santé
- 15** Education et science
- 16** Culture, médias, société de l'information, sport
- 17** Politique
- 18** Administration et finances publiques
- 19** Criminalité et droit pénal
- 20** Situation économique et sociale de la population
- 21** Développement durable et disparités régionales et internationales

Analyses longitudinales dans le domaine de la formation
Transitions et parcours
dans le degré secondaire II
Edition 2015

Rédaction Francesco Laganà, Jacques Babel

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Complément d'information: Francesco Laganà, Section Système de formation, tél. 058 463 65 30, francesco.lagana@bfs.admin.ch
Jacques Babel, Section Système de formation, tél. 058 463 63 81, jacques.babel@bfs.admin.ch

Auteurs: Francesco Laganà, Jacques Babel

Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
Tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 1583-1500

Prix: 10 francs (TVA excl.)

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 15 Education et science

Langue du texte original: Français

Page de couverture: OFS; concept: Netthoewel & Gaberthüel, Bienne; photo: © gradt – Fotolia.com

Graphisme/Layout: Section DIAM, Prepress/Print

Copyright: OFS, Neuchâtel 2015
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée

ISBN: 978-3-303-15607-0

Table des matières

L'essentiel en bref	4	4	Transitions 2012–2013 par année de programme	22	
Introduction	7	4.1	Promotions et certifications	22	
1	Population et champ d'analyse	9	4.2	Redoublements	23
2	Répartition des élèves entre les filières et leurs caractéristiques	10	4.3	Réorientations	24
2.1	Répartition des élèves entre les filières	10	4.4	Sorties du degré secondaire II	25
2.2	Répartition des élèves à l'intérieur des filières	13	5	Sortants de 1 ^{re} année et retours dans le degré secondaire II	26
2.2.1	Répartition des élèves dans les formations préparant à un certificat fédéral de capacité en 3 ou 4 ans	13	5.1	Caractéristiques des sortants de 1 ^{re} année	26
3	Transitions 2012–2013 dans le degré secondaire II	16	5.2	Retours dans le degré secondaire II	27
3.1	Vue d'ensemble	16	6	Transitions jusqu'en 2013 vers le degré secondaire II après obtention d'un certificat obtenu en 2012	28
3.2	Transitions des élèves de 1 ^{re} année par sexe, statut migratoire et niveau de formation des parents	16	6.1	Transitions après la certification AFP	28
3.3	Transitions des élèves de 1 ^{re} année en fonction de la filière	19	6.2	Transitions après obtention d'un certificat CFC en 3 ans	28
3.3.1	Transitions par domaine CITE des élèves de 1 ^{re} année des formations de type CFC en 3 ans	19	6.3	Transitions après obtention d'un certificat CFC en 4 ans	29
3.3.2	Transitions par domaine CITE des élèves de 1 ^{re} année des formations de type CFC en 4 ans	20	6.4	Transitions après un certificat d'une école de culture générale	29
3.4	De la difficulté d'une comparaison des transitions 2012–2013 entre cantons	21	7	Comparaison entre les transitions 2012–2013 et les transitions 2011–2012	30
			Bibliographie	31	
			Définitions et méthode	32	

L'essentiel en bref

Le degré secondaire II constitue une charnière très importante pour les élèves. Les choix qui y sont faits et les parcours dans ce degré revêtent une importance fondamentale pour leur intégration professionnelle, leur entrée dans la vie active ou leur formation future.

Des analyses sur les parcours ne pouvaient être effectuées jusqu'à présent que soit via des enquêtes et donc avec des tailles d'échantillons limitant le degré de détail des analyses sur les transitions et les sous-populations étudiées, soit en se limitant à un périmètre cantonal. Dans ce cas, les études butaient sur l'impossibilité de prendre en compte les nombreux mouvements intercantonaux.

L'identificateur individuel (NAVS13) permet de fortement progresser et d'avoir une première mesure longitudinale exhaustive entre 2012 et 2013 pour 315'000 élèves du degré secondaire II. Elle permet aussi d'enrichir ces transitions d'informations de contexte sur le statut migratoire ou l'origine sociale en utilisant la statistique de la population et des ménages (STATPOP) ou encore le relevé structurel (RS) de l'OFS.

Cette publication se concentre sur les formations certifiantes du degré secondaire II¹ et donc sur les élèves qui sont dans la formation professionnelle initiale (FPI), dans une formation gymnasiale² ou dans une école de culture générale³.

Les principaux résultats transversaux sont les suivants:

1. On constate des différences sensibles en termes d'origine sociale et de statut migratoire dans les différentes filières du degré secondaire II.

- Tandis que 62% des élèves de la filière menant à la maturité gymnasiale proviennent d'un ménage dont le plus haut niveau de formation des parents correspond à un diplôme du degré tertiaire, cette proportion est de 40% dans les écoles de culture générale, de 33% dans les formations préparant à un CFC en 4 ans, de 25% dans les formations préparant à un CFC en 3 ans et enfin de 12% dans celle de deux ans ou préparant à une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP).
- Une analyse par statut migratoire montre que les élèves préparant une attestation de formation professionnelle se distinguent des autres par une proportion nettement plus élevée d'étrangers nés à l'étranger (20% dans les AFP, contre de 5 à 8% dans les autres formations).

2. Les différences de composition sont aussi présentes lorsque que l'on descend dans le détail des domaines CITE des formations préparant à un Certificat fédéral de capacité (CFC). Certains domaines comme la «Santé» ou les «Services aux particuliers» montrent à la fois des proportions plus importantes d'élèves étrangers nés à l'étranger et de jeunes issus de ménages sans formation post-obligatoire.

Au niveau des flux dans le secondaire II, les résultats principaux sont forcément limités à des transitions entre 2012 et 2013 et donc ne peuvent donner qu'un aperçu partiel des trajectoires globales. L'accent est alors mis sur un moment important de la carrière de l'élève, à savoir la première année du degré secondaire II certifiant⁴.

Les résultats principaux sont les suivants:

- En moyenne, 83% des élèves de 1^{re} année ont été promus entre 2012 et 2013. On constate des différences sensibles entre filières, avec les taux de promotion les plus bas dans les écoles de culture générale (75%).

¹ Qui avaient un NAVS13. Voir l'annexe méthodologique pour les informations sur la couverture.

² Formations générales étrangères et les autres formations générales incluses.

³ Maturité spécialisée incluse

⁴ Il n'est cependant pas encore possible sur la base des données disponibles de savoir s'il s'agit réellement de la première entrée dans le degré secondaire II de l'élève. Il se peut que l'élève en 1^{re} année ait par exemple recommencé des études dans ce degré

- Les taux de promotion atteignent respectivement 85 et 86% dans les formations préparant un CFC en 3 ou 4 ans et 81% dans les formations gymnasiales. Les AFP forment un cas à part dans le sens où, à côté de la promotion stricto sensu dans une AFP (78%), une partie des élèves (4,0%) de 1^{re} année a continué vers une formation de type CFC⁵.
- Le redoublement en 1^{re} année est le plus fréquent dans les écoles de culture générale (7,8%) et dans la formation gymnasiale (8,6%). La formation professionnelle (AFP ou CFC) montre au contraire des taux de redoublement en 1^{re} année de respectivement 2,4% pour les CFC en 4 ans, de 2,1% pour les AFP et de 3,4% pour les CFC en 3 ans.
 - La structure des redoublements en fonction de l'année de programme diffère sensiblement d'une filière à l'autre. Tandis que les formations gymnasiales ou les écoles de culture générale montrent une nette décroissance de la probabilité de redoublement avec la progression dans les études, la formation professionnelle présente les plus forts taux de redoublement lors de l'année de certification. Ces redoublements font très souvent suite à un échec à l'examen de CFC.
 - Les réorientations montrent également une nette décroissance avec les années de programme. Elles sont les plus marquées dans les écoles de culture générale avec 8,3% de réorientation en 1^{re} année, le plus souvent vers la formation professionnelle initiale (7,0%).
 - Les informations entre 2012 et 2013 donnent par définition une image parcellaire des sorties du système de formation. On peut cependant mesurer les sorties en 2013 sans certification pour les différentes filières, c'est-à-dire un non-enregistrement de l'élève dans la statistique 2013. Le résultat est une nette décroissance avec l'année de programme des sorties (temporaires ou définitives) dans la plupart des filières. Les AFP font exception avec les taux de sortie les plus élevés à la fois en 1^{re} et en 2^e année.
- L'utilisation des données 2011 permet de compléter quelque peu l'image des sorties temporaires ou définitives en mesurant à quel point la sortie de 2012 était un événement significatif pour l'élève. Elle montre que pour 59% des sortants de 2012, la sortie durera plus d'une année. On constate cependant d'importantes différences entre les filières avec les taux de retour les plus élevés pour les élèves des écoles de maturité gymnasiale.
 - Les données 2012–2013 permettent aussi d'avoir des informations sur le nombre d'élèves qui, après avoir obtenu un titre du degré secondaire II, ont poursuivi vers une formation de ce degré en 2012 ou 2013. On constate un taux de passage vers un CFC après le titre AFP obtenu en 2012 de 34%. Pour les élèves ayant obtenu un titre ECG en 2012, le taux de passage à l'année supplémentaire de l'école de maturité spécialisée est de 68%.
 - Cette publication porte sur les flux entre 2012 et 2013. Les transitions entre 2011 et 2012 sont cependant analysées à titre de contrôle. Des résultats très similaires sont obtenus entre les paires d'années, indiquant que les phénomènes observés sont intrinsèquement stables temporellement et que la qualité des données utilisées est également élevée.

⁵ Si l'on considère tous les passages AFP-CFC, indépendamment de la progression ou non dans l'année de programme, comme des promotions, le taux de promotion dans les formations préparant à une AFP se monte alors à 82%.

Les nouvelles potentialités de la statistique de la formation

L'introduction dans le cadre de la Loi sur l'Harmonisation des Registres⁶ du 23 juin 2006 d'un identificateur unique dans les différents registres de l'administration fédérale relatifs aux personnes a été une étape très importante pour la statistique publique.

La révision partielle de l'ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux (ordonnance sur les relevés statistiques) approuvée par le Conseil Fédéral le 18.12.2013 a réglé pour sa part la question des appariements. Dans le communiqué de presse du Conseil Fédéral du même jour, il est stipulé qu' «En vertu de la loi sur la statistique fédérale (LSF), les données statistiques doivent être obtenues, dans les limites du possible, sans procéder à des relevés directs, mais en ayant recours aux registres existants et aux données administratives disponibles. Pour remplir cette exigence et utiliser de manière optimale les données tirées de différentes sources, il faut pouvoir les appairer. C'est le seul moyen d'alléger la charge des milieux interrogés et de créer des synergies permettant d'économiser du temps et de l'argent. En application de l'art. 14a LSF, l'ordonnance révisée règle dans quelles conditions et sous quelle forme les appariements de données sont autorisés. Une grande attention est portée dans ce contexte à la protection et à la sécurité des données.»⁷. Dès cette date, la statistique publique disposait alors de la base juridique pour appairer dans un but statistique les données provenant de différents relevés ou enquêtes.

Dans le domaine de la formation, l'important projet «Modernisation des enquêtes dans le domaine de la formation» a démarré dès 2004, avec pour objectif principal «le développement d'un système intégré de statistiques, coordonné au niveau suisse, qui tienne compte des besoins des instances fédérales associées ou intéressées et de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique. Ce système intégré décrira l'état et l'évolution du système de formation, grâce à des données pertinentes, combinables entre elles». Il a aussi comme objectif de «décharger les personnes interrogées et créer une valeur ajoutée d'analyse en utilisant le nouveau numéro AVS (NAVS13) comme identificateur unique des élèves, des étudiants, des apprentis et du personnel des écoles». Dans le cadre de ce projet, le NAVS13 a été introduit dès 2010 dans la statistique du personnel des écoles et dès 2012 dans l'ensemble des relevés du domaine de la formation. Ce développement a élargi considérablement les possibilités d'analyses.

En 2014, un programme d'«Analyses longitudinales dans le domaine de la formation»⁸ a été initié dans le but de tirer parti des nouvelles potentialités offertes et de répondre aux nombreuses attentes en termes d'analyses longitudinales. La publication ci-dessous, développée dans ce cadre, utilise les nouvelles possibilités de couplage de relevés disponibles pour s'intéresser pour la première fois aux transitions dans les formations certifiantes du degré secondaire II.

⁶ Voir: Loi fédérale sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes (Loi sur l'harmonisation de registres, LHR) du 23 juin 2006 (Etat le 1^{er} janvier 2012).

⁷ Communiqué de presse du Conseil Fédéral du 18.12.2013 <https://www.dfae.admin.ch/dea/fr/home/aktuell/medienmitteilungen.html/content/dea/fr/meta/news/2013/12/18/mm-br-201312182> (consulté le 30.4.2015)

⁸ Voir «Modernisation des enquêtes dans le domaine de la formation Conception détaillée 2», OFS, 2008a

Introduction

Le degré secondaire II constitue une charnière très importante pour les élèves. Les choix qui y sont faits et les parcours dans ce degré revêtent une importance fondamentale pour leur intégration professionnelle, leur entrée dans la vie active ou leur formation future.

Le degré secondaire II comporte trois filières principales: la formation gymnasiale qui mène principalement aux hautes écoles universitaires; la formation professionnelle initiale qui permet aux jeunes d'apprendre une profession, de s'insérer dans le marché du travail, puis de continuer éventuellement avec une maturité professionnelle et/ou des études au degré tertiaire dans les hautes écoles spécialisées ou dans la formation professionnelle supérieure; les écoles de culture générale, qui sont destinées à des jeunes qui souhaitent ensuite poursuivre leurs études dans les domaines de la santé, de l'enseignement, du travail social et des arts.

L'analyse des flux dans le degré secondaire II permet de mieux connaître les processus du système de formation, notamment en termes d'efficacité, d'égalité et d'efficience. Par exemple, un taux élevé de redoublement pourrait être un signe que les compétences ne sont pas transmises de façon optimale, tandis qu'un taux de réorientation élevé, pourrait être considéré comme un signe de problèmes dans l'orientation des élèves.

Jusqu'à présent – à cause du manque de données longitudinales – il n'était possible de fournir des indicateurs sur les flux dans le système de formation au niveau suisse que sur la base de résultats d'enquête. L'enquête Transition de l'École à l'Emploi (TREE I) a suivi un échantillon représentatif de la cohorte d'élèves qui a terminé la scolarité obligatoire en 2000. Similairement, l'«enquête suisse sur les enfants et les jeunes» COCON suit trois cohortes d'élèves, qui – au moment du début de l'étude – se trouvaient aux principales charnières du système suisse de formation. Les enquêtes fédérales auprès de la jeunesse (ch-x) récoltent des informations sur le parcours des élèves âgés de 19 ans. Elles permettent ainsi de reconstruire rétrospectivement le parcours de formation d'une cohorte d'élèves. Les résultats d'enquêtes comme TREE, ch-x ou COCON donnent des informations sur

l'ensemble des flux pour toute la Suisse. Cependant, à cause notamment de la taille limitée des échantillons, il n'a pas été possible jusqu'à présent de conduire des analyses à un niveau détaillé.

Au niveau cantonal, la présence d'un identifiant de l'élève dans certains registres cantonaux de l'éducation a permis de mener des analyses longitudinales (p ex. Genève: SRED, 2011; Fribourg: SStat, 2012). Toutefois, à cause de la validité limitée au territoire cantonal de l'identifiant élève, ces études ne permettaient de tracer les transitions scolaires qu'à l'intérieur du canton concerné et il était donc impossible de distinguer des sorties du système de formation de départs vers un autre canton. Cela est particulièrement problématique pour le degré secondaire II, dans lequel les transitions peuvent clairement avoir une dimension intercantonale, un changement de formation pouvant par exemple signifier aussi un changement de canton pour l'élève.

L'introduction du nouveau numéro AVS (NAVS13) permet de surmonter les limites actuelles et d'avancer dans la connaissance des flux dans le système de formation suisse sur quatre aspects:

1. Il est possible non seulement de tenir compte de la mobilité intercantonale des élèves suisses, mais aussi, grâce à la statistique de la population et des ménages (STATPOP), de distinguer les transitions dans le système de formation suisse des changements de statut dans le registre de la population (p. ex. la sortie du territoire suisse).
2. Le NAVS13 dans des sources de données autres que le système de formation permet d'analyser les flux dans le degré secondaire II dans leur contexte. Cet aspect est très important et tout un ensemble de recherches à l'étranger, mais aussi en Suisse (TREE, 2011; ch-x, 2013), ont montré que les taux de transition dans le degré secondaire II sont fortement influencés par le milieu social d'origine et le statut migratoire de l'élève. Parmi ces dimensions, la présente étude utilise, sur la base de la connexion entre les statistiques de la formation, le relevé structurel (RS)

et la statistique de la population et des ménages (STATPOP), le niveau de formation du ménage et le statut migratoire pour mieux contextualiser les transitions.

3. La disponibilité de données sur l'ensemble de la population et donc sur la totalité des élèves permet enfin d'estimer les transitions avec nettement plus de précision et de détail que des enquêtes par échantillonnage.
4. Le NAVS13 permet enfin de connaître avec une plus grande fiabilité les trajectoires des élèves. En effet, la trajectoire est définie dans les enquêtes soit par des informations rétrospectives, et donc peut être affectées par un effet de «mémoire biaisée», soit sur la base des intentions des élèves, ces intentions se confirmant ou non dans les faits. En outre, les registres permettent d'estimer des indicateurs qui ne sont pas atteints par l'attrition, c'est-à-dire la perte progressive de répondants souvent constatée dans les enquêtes de type «panel».

Le NAVS13 a été introduit en 2011 dans les relevés de la formation relatifs aux élèves et aux titres décernés. Cette année-là, des problèmes de sous-couverture étaient présents et 5% des élèves du degré secondaire II ont été livrés sans le NAVS13. Dès 2012, la sous-couverture est descendue à 2,3%. En raison de la sous-couverture de 2011, et des biais potentiels inhérents à cette sous-couverture, cette publication ne se concentre que sur les transitions entre 2012 et 2013. Elle se limite donc forcément à une petite partie de la trajectoire des élèves dans les formations certifiantes du degré secondaire II. Les données des transitions entre 2011 et 2012 sont cependant utilisées comme validation et pour esquisser les flux à deux ans d'intervalle.

Cette publication répond à un ensemble de questions portant sur les formations certifiantes du degré secondaire II: Quelle est la répartition des élèves dans les filières certifiantes du degré secondaire II en fonction des origines sociales et du statut migratoire? Quel est le taux annuel de promus et de certifiés dans ces filières? Varie-t-il par type de formation ou par année de programme? Varie-t-il selon les origines sociales ou le statut migratoire? Combien d'élèves sont-ils sortis temporairement du degré secondaire II entre 2012–2013? Combien d'élèves qui sont sortis temporairement entre 2011 et 2012 sont revenus en 2013?

Après une courte introduction sur le champ et la population d'analyse (chapitre 1), le chapitre 2 se concentre sur la répartition des élèves dans les formations certifiantes du degré secondaire II et s'intéresse aux différences en termes de sexe, de statut migratoire et d'origine sociale. Le chapitre 3 est consacré aux transitions entre 2012 et 2013 dans le degré secondaire II dans une perspective globale. Elle traite de la part des élèves qui sont promus ou certifiés, qui redoublent ou se réorientent. Elle décrit aussi en détail les transitions à l'intérieur de la formation professionnelle initiale en 3 et 4 ans. Le chapitre 4 décrit la structure des flux par filière et par année de programme. Le chapitre 5 s'intéresse aux sortants et aux retours dans le degré secondaire II après une sortie temporaire. Le chapitre 6 porte sur les transitions jusqu'en 2013 des élèves ayant obtenu un diplôme en 2012. Enfin, le chapitre 7 compare les résultats obtenus pour les transitions 2012–2013 avec ceux obtenus pour la période 2011–2012.

1 Population et champ d'analyse

Ce chapitre a pour objectif de présenter le champ d'analyse ainsi que l'ensemble de formations couvertes par la présente publication. La population d'analyse comprend les élèves qui suivaient en 2012 une formation certifiante du degré secondaire II⁹ (voir l'encadré) et qui faisaient également partie de la population résidente permanente de Suisse¹⁰. Ceci signifie que les élèves domiciliés en dehors de la Suisse, mais qui fréquentent des classes en

Suisse ne font pas partie du champ d'analyse. Ce choix est motivé par le fait que la trajectoire de ces élèves est par définition peu couverte par le NAVS13 et ne nous informe que peu non plus sur le système de formation suisse¹¹.

Le nombre total d'élèves faisant partie de la population d'analyse est de 315'000¹² unités en 2012.

Le périmètre d'analyses

Cette publication se concentre sur les formations certifiantes du degré secondaire II, c'est-à-dire aux élèves et titres de la formation professionnelle initiale (FPI), de la formation gymnasiale ou de la formation en école de culture générale. Les formations transitoires entre le secondaire I et le secondaire II ne sont pas traitées ici. Elles feront l'objet d'une publication dédiée spécialement à la charnière entre l'école obligatoire et le degré secondaire II. De la même manière, les formations transitoires entre le degré secondaire II et le degré tertiaire, les passerelles vers ce degré ainsi que les formations complémentaires du degré secondaire II ne sont pas analysées ici. (Ces formations ne confèrent pas un titre du secondaire II mais, tout comme les formations transitoires entre le secondaire I et le secondaire II, elles permettent à l'élève de passer d'un niveau de formation à l'autre et dans le cas présent d'accéder au degré tertiaire).

Le degré secondaire II est découpé pour les analyses en cinq filières de formation:

Les formations préparant à une Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) de 2 ans. Nous l'intitulons ainsi, même si nous incluons aussi dedans une très faible proportion d'élèves en «Formation élémentaire». En effet, suite à la Loi sur la formation professionnelle de 2002, cette formation a progressivement été remplacée par les AFP. En 2012, les élèves en formation élémentaire ne représentaient en 2012 plus que 1% des jeunes ayant choisi une voie de formation professionnelle (OFS, 2013).

Les formations préparant à un Certificat fédéral de capacité (CFC) de durée de trois ans sont considérées séparément de celles d'une durée de quatre ans. Sont considérés dans chacun des deux groupes les certificats fédéraux de capacité (y compris les écoles de commerce et d'informatique) et les certificats de capacité de la formation professionnelle non réglementée.

Les écoles préparant à la maturité gymnasiale (EMG). Ces formations comprennent ici les écoles de maturité gymnasiale, les «Formations générales étrangères» (p.ex. le baccalauréat international) et les «Autres formations générales».

Les écoles de culture générale (ECG). Ces formations ont généralement une durée de trois ans. Une quatrième année permet d'obtenir la maturité spécialisée.

Les transitions à partir de la maturité professionnelle de type 2 (MP2, après l'apprentissage) et de la maturité spécialisée ont été prises en considération seulement dans les analyses sur la structure des flux par année de programme, car ces formations représentent des deuxièmes titres (consécutifs) du degré secondaire II.

⁹ Pour plus d'informations sur les formations du degré secondaire II voir «Paysage suisse de la formation» → Portal OFS → Thèmes → 15 – Education science → Paysage suisse de la formation

¹⁰ Voir «Fiche signalétique (STATPOP) → La statistique de la population et des ménages → Informations complémentaires»

¹¹ Voir aussi le tableau en annexe (TA 1). Il est par exemple très difficile d'interpréter la sortie du degré secondaire II d'un élève n'habitant pas en Suisse. Il est tout-à-fait possible que cette sortie ne soit pas reliée à un arrêt dans la formation et que l'élève continue sa formation dans son pays de résidence.

¹² Du fait que l'on s'intéresse aux élèves qui étaient dans la population résidente permanente pour lesquels un NAVS13 était disponible et sur lesquels on peut définir une mobilité sur les années de programme, la population d'analyse diffère par rapport à celle de la statistique SdL (cette dernière inclut en effet l'ensemble des élèves inscrits dans une institution scolaire suisse).

2 Répartition des élèves entre les filières et leurs caractéristiques

Ce chapitre traite du rôle joué par les variables de contexte dans la répartition transversale des élèves entre les différentes filières du degré secondaire II. Différentes études ont montré que la probabilité qu'un élève suive une formation professionnelle ou une formation générale dépend fortement des ressources à disposition dans le ménage. Parmi ces ressources, nous nous concentrons sur le niveau de formation des parents, comme indicateur des origines sociales de l'élève.

À côté des origines sociales, un autre élément de contexte est généralement pris en compte pour analyser la répartition des élèves dans les différentes formations: leur statut migratoire. Rappelons ici que selon l'Enquête Suisse sur la Population Active un tiers de la population suisse âgée de plus que 15 ans était en 2013 issue de la migration¹³ et que la Suisse est depuis longtemps un pays de destination, d'abord d'un flux de migrants avec un faible niveau de qualification (pendant les années 1980–1990) et ensuite (à partir de la fin des années 1990) de migrants hautement qualifiés.

Ce chapitre analyse la répartition des élèves dans les différentes filières du secondaire II selon le niveau de formation des parents et le statut migratoire.

2.1 Répartition des élèves entre les filières

Au niveau des caractéristiques démographiques de base des filières considérées, on constate que:

- les femmes sont majoritaires dans les écoles de maturité gymnasiale (56% de femmes), dans les CFC en 3 ans (53%), dans les écoles de culture générale (75%), tandis que les hommes sont majoritaires dans les CFC en 4 ans (84% d'hommes) et dans les formations de type AFP (56% d'hommes)

- L'âge des élèves diffère en fonction de la filière avec des variations entre les écoles de maturité gymnasiale et les écoles de culture générale (pour lesquelles, les élèves de première année ont un âge moyen de 16 ans (écart-type de 1,8 et de 1,1 an), et les élèves préparant une AFP (âge moyen en première année de 19 ans, écart-type de 5 ans).

Le statut migratoire de l'élève est souvent associé à la répartition dans la filière au secondaire II. En lien avec plusieurs facteurs, tels que les compétences linguistiques, la durée du séjour et l'âge d'entrée dans le système de formation suisse, les populations issues de l'immigration sont souvent plus représentées dans les filières peu qualifiantes du système de formation suisse (OFS, 2008b).

Des informations sur le statut migratoire des élèves du degré secondaire II peuvent être obtenues de deux manières: soit en couplant les informations des relevés dans le domaine de la formation avec le relevé structurel (RS), soit en utilisant la statistique de la population et des ménages (STATPOP). La première approche est intrinsèquement la plus précise et permet de définir précisément la «population issue de la migration»¹⁴. Le couplage doit cependant s'effectuer avec la personne cible de RS, ce qui limite fortement la taille de la population pouvant être étudiée¹⁵. La seconde approche ne limite aucunement la taille de la population, mais mesure de manière moins précise le statut migratoire, puisqu'elle se limite à la nationalité, couplée avec le pays de naissance.

Du fait des grandes similitudes dans les résultats obtenus entre les deux méthodes, nous discuterons dans les sections suivantes uniquement les résultats obtenus selon la typologie simplifiée basée sur STATPOP, une typologie qui permet de s'appuyer sur des données exhaustives et permet donc de descendre dans le détail des formations.

¹³ www.statistique.ch → Thèmes → 01 – Population → Migration et intégration → Indicateurs → Population selon le statut migratoire

¹⁴ www.statistique.ch → Thèmes → 01 – Population → Migration et intégration → Indicateurs → Population selon le statut migratoire → Typologie

¹⁵ Sur les 315'000 élèves, seuls environ 12'000 sont une «personne cible» dans RS.

Si l'on s'intéresse aux différentes filières du secondaire II, on obtient notamment que¹⁶:

- Dans les AFP, 19,9% des élèves inscrits sont des étrangers nés à l'étranger et 16% des étrangers nés en Suisse.
- La catégorie des étrangers nés en Suisse est nettement sous-représentée dans les écoles de maturité gymnasiale, puisqu'ils ne sont que 4,3% dans les EMG (contre 7,3% pour l'ensemble des formations)
- Les Suisses nés en Suisse sont légèrement surreprésentés dans les CFC en 4 ans et dans la maturité gymnasiale (respectivement 85% et 84%, contre 80% sur l'ensemble des formations). Ils sont par contre sous-représentés dans les AFP (56% de Suisses nés en Suisse).

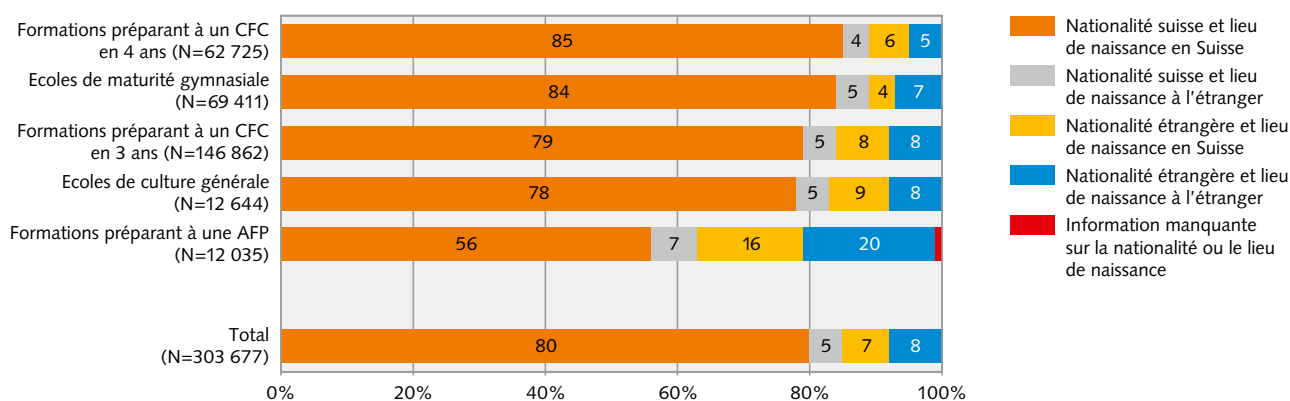
La composition des filières selon le pays de naissance – pour les étrangers nés à l'étranger – montre deux configurations: dans les formations préparant à une AFP, environ la moitié des élèves étrangers nés à l'étranger proviennent de pays reflétant l'immigration qui a eu lieu pendant les années 1980 et 1990 (tels que le Portugal, le Kosovo, la Macédoine ou la Serbie). Dans les formations préparant à la maturité gymnasiale, l'éventail des pays d'origine des élèves est plus large et comprend, à côté des élèves provenant des pays voisins tels que la France

ou l'Allemagne, aussi des élèves provenant d'autres pays qui ne font pas partie des pays «traditionnels» d'immigration en Suisse, tels que le Royaume-Uni ou les Etats-Unis¹⁷.

A côté du statut migratoire, les origines sociales peuvent influencer le choix de formation des élèves:

- Le coût de commencer une formation gymnasiale plutôt qu'une formation professionnelle peut être perçu comme plus élevé pour des élèves dont les parents n'ont pas de formation post-obligatoire, puisque les bénéfices matériels d'une formation longue ne se réalisent que sur le long terme (CSRE, 2005).
- La position sociale des parents peut exercer une forte influence sur les aspirations de leurs enfants (Bourdieu et Passeron 1971).
- Les connaissances sur le système de formation varient en fonction du niveau de formation des parents.
- Les coûts liés à un échec éventuel pour les formations de longue durée sont supérieurs pour les élèves dont les parents ont un niveau de formation moins élevé (p.ex. Breen et Goldthorpe, 1997).
- Le capital culturel des parents permet de fournir aux élèves les compétences et les dispositions nécessaires à la réussite scolaire (Bourdieu et Passeron, 1971).

Répartition des élèves de 2012 par filière selon le statut migratoire, en % G 2.1



Sources: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation – STATPOP

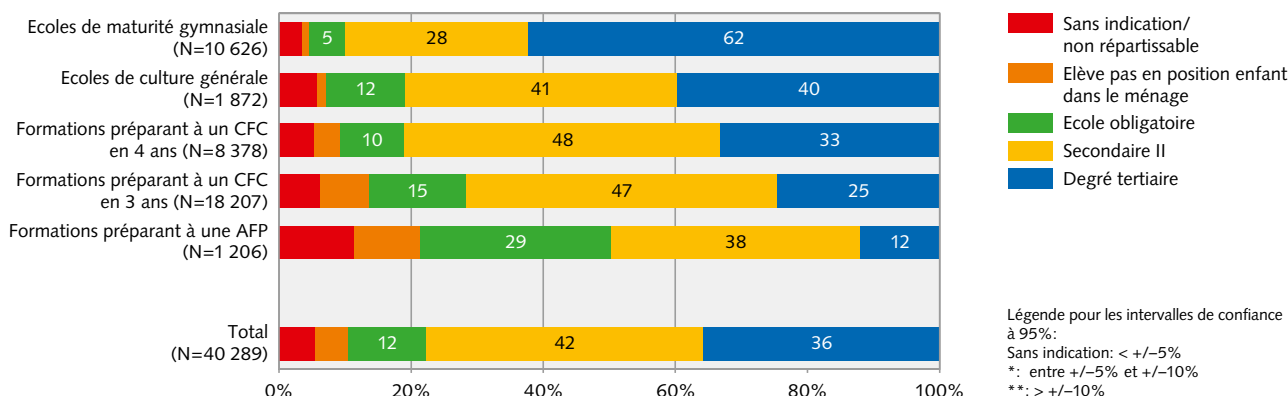
© OFS, Neuchâtel 2015

¹⁶ Si l'on compare les résultats pour l'ensemble du degré secondaire II certifiant pour le pourcentage d'étrangers nés à l'étranger (8%) avec la proportion d'étrangers nés à l'étranger dans la population résidente permanente âgée de 16 à 18 ans (10,8%), on constate une différence de 3 points qui est complexe à interpréter ici. En effet, une proportion de jeunes est inscrite plusieurs fois dans sa vie en 1^{re} année du degré secondaire II certifiant.

¹⁷ Rappelons ici que la filière maturité gymnasiale englobe aussi les formations générales étrangères.

Répartition des élèves de 2012 par filière selon le niveau de formation le plus élevé des parents, en %

G 2.2



Note: N dans la légende indique les valeurs non pondérées.

Sources: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation – Relevé Structurel

© OFS, Neuchâtel 2015

Le niveau de formation des parents correspond au titre le plus élevé obtenu parmi les parents qui sont domiciliés dans le même ménage de l'élève. Cette information a été obtenue à travers la connexion des relevés de la formation avec le relevé structurel. Pour plus d'informations voir l'Annexe méthodologique.

Bien que le concept d'origines sociales soit très complexe et pluridimensionnel (les parents peuvent transmettre à leurs enfants des ressources économiques, culturelles, symboliques), nous considérons ici le niveau de formation des parents comme indicateur de l'origine sociale. Le graphique G.2.2 montre la composition des filières selon le plus haut niveau de formation des parents. Le graphique montre une forte différence entre filières. Dans les écoles de maturité gymnasiale, 62,3% des élèves proviennent d'un ménage où au moins un des deux parents possède un niveau de formation tertiaire. Cette répartition change quand on passe des formations générales (écoles de maturité gymnasiale et écoles de culture générale) aux formations préparant à un Certificat fédéral de capacité (en 3 ou 4 ans) ou à une Attestation fédérale de formation professionnelle: les élèves provenant d'un contexte éducatif qui ne dépasse pas la scolarité obligatoire, constituent 14,6% des élèves préparant un Certificat Fédéral de Capacité en 3 ans et 28,8% des élèves inscrits dans une formation préparant à une Attestation de formation professionnelle initiale. Dans cette filière, un peu plus d'un élève sur 10 provient d'un ménage avec un niveau de formation tertiaire.

Si, plutôt que regarder la composition des filières en termes d'origine sociale, l'on compare la répartition des élèves dans les filières du degré secondaire II pour un niveau de formation donné («destinée scolaire»), on constate que sur 100 élèves issus d'un ménage où au moins un des parents a un titre du tertiaire 42 sont inscrits dans une EMG. En revanche, parmi les élèves provenant d'un ménage avec niveau de formation scolarité obligatoire, la proportion qui est dans une EMG est de 11%. Une autre manière de regarder ces différences en fonction du niveau de formation des parents est de mesurer l'avantage comparatif, via un odds-ratio, de l'origine sociale sur la probabilité d'être dans une école de maturité gymnasiale par rapport à celle d'être dans toute autre formation du secondaire II. On obtient alors que la probabilité d'être dans une école de maturité gymnasiale pour un élève dont les parents ont un niveau de formation tertiaire est entre 4,2 et 4,6 fois plus élevée que pour un élève provenant d'un ménage avec un autre niveau de formation.

Les résultats présentés ici sont compatibles avec ceux de plusieurs enquêtes suisses. Une étude conduite par l'OFS (1996) a montré que «les chances pour un enfant dont les parents ont fréquenté l'université d'entrer dans l'école secondaire supérieure et, par la suite, dans une haute école, demeurent nettement plus élevées que pour un enfant issu d'un milieu à formation modeste» (p. 9). De même, l'enquête ch-x, montre que 82% des élèves dont les parents ont interrompu leur formation après l'école obligatoire choisissent une formation professionnelle sans maturité professionnelle, tandis que le 49% des élèves dont les parents ont une maturité choisissent une filière de formation générale (Keller et Moser (2013), p. 102).

On peut se demander dans quelle mesure la différence au niveau de la répartition dans les filières du secondaire II entre Suisses nés en Suisse et les autres groupes de statut migratoire pourrait résider dans les différences en termes d'origines sociales. Du fait qu'une partie de l'immigration en Suisse est issue de couches sociales défavorisées, plusieurs études (p. ex. Meyer, 2011) ont mis en évidence la forte association entre origines sociales et statut migratoire. Si l'on ne tient pas compte de l'hétérogénéité liée au niveau de formation des parents, on obtient que la probabilité d'un étranger né en Suisse de suivre une formation de maturité gymnasiale est de 51% inférieure à celle d'un Suisse né en Suisse. Cette différence se réduit d'un peu plus que la moitié une fois que l'on tient compte des origines sociales.

Ces résultats signifient donc que les différences observées en termes de statut migratoire pourraient au moins en partie résider dans la proportion élevée d'élèves étrangers (nés en Suisse ou non) provenant des couches sociales moins scolarisées¹⁸.

2.2 Répartition des élèves à l'intérieur des filières

On a pu constater dans la section 2.1 des différences sensibles entre les filières au niveau de la composition des populations. Cette section s'intéresse à la répartition à l'intérieur des filières les plus importantes. Cela est possible, par domaine CITE, pour les formations préparant à un certificat fédéral de capacité. Il n'est par contre pas possible d'effectuer des analyses pour la maturité gymnasiale et les écoles de culture générale selon les options spécifiques, car des nombres importants d'élèves ont été classés entre 2011 et 2013 dans des options spécifiques inconnues ou fréquentent, dans les ECG, un tronc commun en 1^{re} année. Un tableau avec les professions les plus importantes en termes d'élèves de 1^{re} année par domaine CITE à deux positions est présenté en Annexe (tableau TA2).

¹⁸ En ce qui concerne aussi la relation entre origines sociales et statut migratoire l'étude de l'OFS (2005) a montré, qu'à parité de niveau de formation des parents, les enfants de deuxième génération semblaient à la fois, et par rapport aux Suisses nés en Suisse, avoir une plus grande probabilité d'accéder à un diplôme du niveau tertiaire et un risque plus élevé de ne pas obtenir de diplôme du degré secondaire II.

2.2.1 Répartition des élèves dans les formations préparant à un certificat fédéral de capacité en 3 ou 4 ans

Les femmes sont le plus représentées dans les domaines «Santé», où elles constituent 91% des élèves, dans «Commerce et administration» et «Services aux particuliers» (60% dans les 2 domaines). Les hommes sont par contre largement majoritaires dans les domaines «Informatique» (92%), «Ingénierie et techniques» (94%) et «Architecture et bâtiment» (85%).

La composition des filières par statut migratoire (G.2.3) montre que c'est dans les domaines «Santé», «Services aux particuliers» et «Commerce et administration» que les populations de nationalité étrangère sont le plus représentées. Dans ces domaines, les étrangers nés en Suisse et les étrangers nés à l'étranger représentent entre 17,0 et 18,2% des élèves préparant un certificat fédéral de capacité. Les étrangers nés en Suisse, sont plus représentés dans les domaines «Commerce et administration» (10%) et «Ingénierie et techniques apparentées» (8,2%).

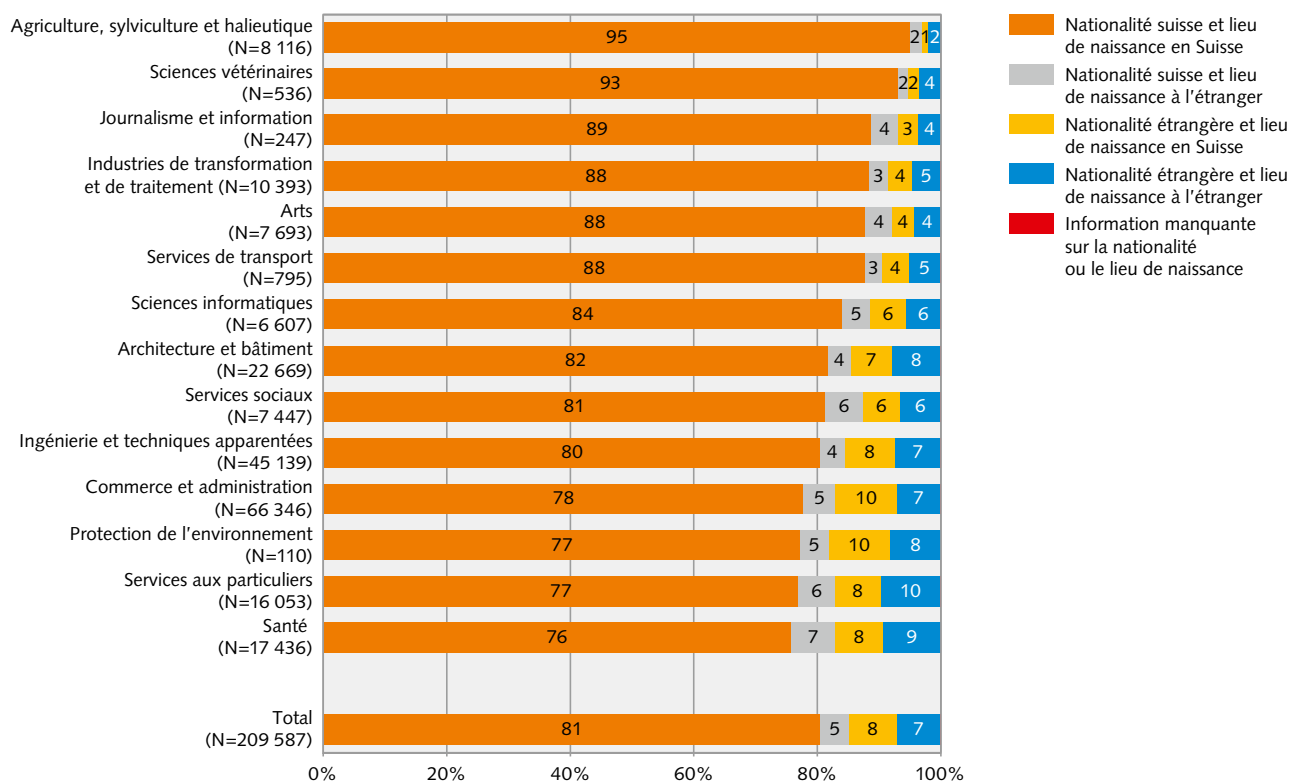
Les étrangers nés à l'étranger sont surreprésentés par rapport à leur présence dans l'ensemble des CFC, notamment dans les «Services aux particuliers» et la «Santé» où ils constituent environ le 9% des élèves.

Les Suisses sont par contre surreprésentés dans le domaine «Sciences informatiques» (+3 points de pourcentage par rapport à leur proportion dans l'ensemble des formations préparant à un CFC), en «Industrie de transformation et de traitement», «Arts» et «Agriculture, sylviculture et halieutique» où ils représentent respectivement 88,3%, 87,8% et 95,1% des élèves.

Le graphique G.2.4 présente la composition des domaines CITE selon le plus haut niveau de formation des parents. Comme les données utilisées pour le graphique proviennent du Relevé Structurel, il n'est pas toujours possible de mesurer la composition du domaine avec précision pour les domaines CITE présentant un faible nombre d'élèves. On constate néanmoins une forte relation entre la distribution des élèves par niveau de formation des parents et celle selon le statut migratoire: les élèves provenant d'un ménage où les parents ont un niveau de formation tertiaire sont surreprésentés dans les domaines CITE «Sciences informatiques», «Arts» et «Industrie de transformation et de traitement». Par contre les domaines «Commerce et administration», «Ingénierie et techniques apparentées» et «Santé» sont les domaines le plus choisis par les élèves issus d'un ménage dans lequel les parents n'ont pas de formation post-obligatoire. Les domaines «Ingénierie et techniques apparentées», «Commerce et

Répartition des élèves de 2012 dans les formations CFC en 3 ou 4 ans selon le domaine CITE et le statut migratoire, en %

G 2.3

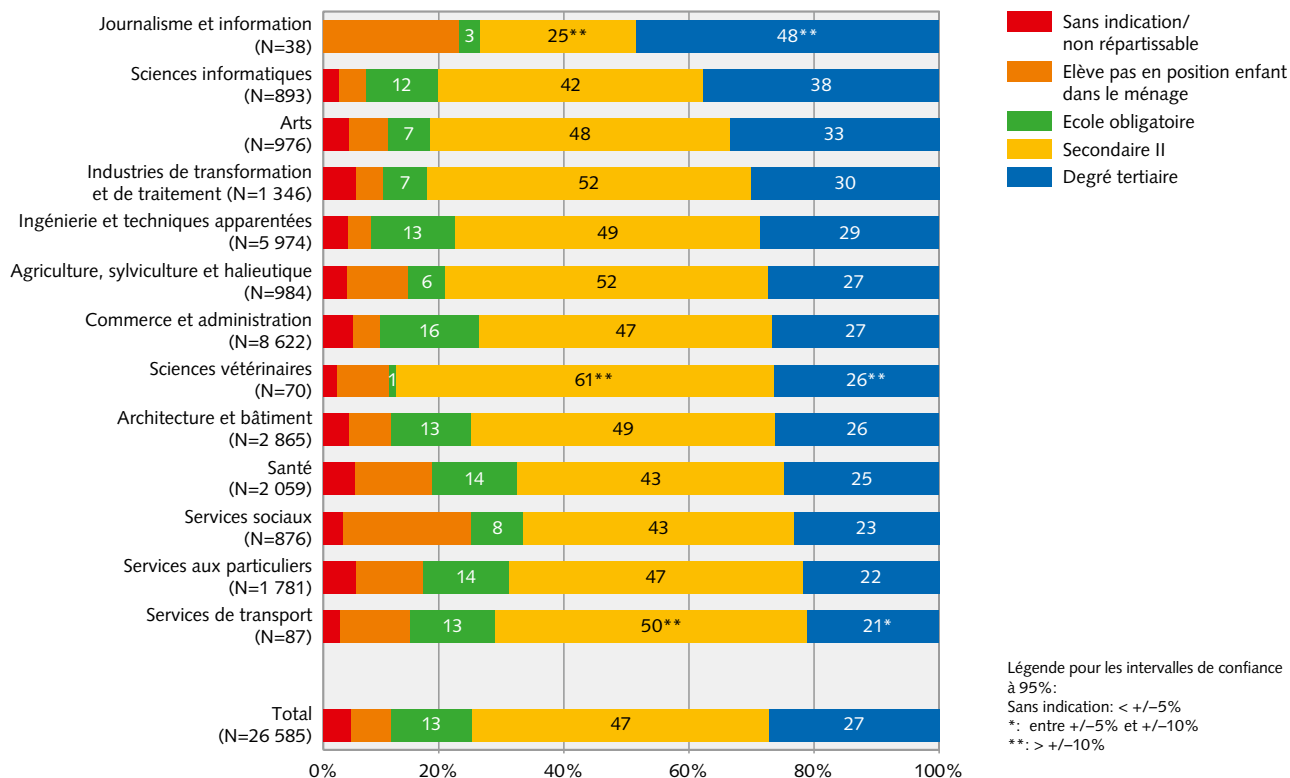


Sources: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation – STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

administration» et les «Architecture et bâtiment» présentent la part la plus élevée d'élèves dont le plus haut niveau de formation des parents est le degré secondaire II.

Répartition des élèves de 2012 dans les formations CFC en 3 ou 4 ans selon le domaine CITE et le niveau de formation le plus élevé des parents, en % G 2.4



Note: N dans la légende indique les valeurs non pondérées.
 Dû à la taille des effectifs dans le domaine «Protection de l'environnement» (N=14), les valeurs le concernant ne sont pas montrées séparément dans le graphique.

Sources: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation – Relevé Structurel

© OFS, Neuchâtel 2015

3 Transitions 2012–2013 dans le degré secondaire II

3.1 Vue d'ensemble

Quand l'on considère le degré secondaire II certifiant en regardant les flux principaux qui le caractérisent, on constate que les promotions et certifications ont représenté entre 2012 et 2013 la partie largement dominante des transitions. Ainsi – tous types de formation et toutes années de programme confondus – 86% des élèves en ont été promus ou ont obtenu une certification entre 2012 et 2013 (T1). Le taux de redoublement (répétition à l'intérieur d'une même formation) est inférieur à 5%¹⁹.

Enfin, la proportion d'élèves quittant au moins temporairement le degré secondaire II sans certification²⁰, tout en restant dans la population enregistrée dans STATPOP, est de 4,2%. Si l'on considère les mouvements inter-cantonaux des élèves on obtient que dans aucun des 26 cantons ces mouvements ne dépassent 4%.

Une comparaison avec les transitions 2011–2012 et 2012–2013 indique une très grande stabilité des transitions.

3.2 Transitions des élèves de 1^{re} année par sexe, statut migratoire et niveau de formation des parents

Il est important de s'intéresser à la possible variabilité des transitions en fonction des caractéristiques des élèves, notamment le genre, le statut migratoire et le plus haut niveau de formation des parents. Etant donné que la répartition dans les filières du degré secondaire II est très variable notamment en fonction du statut migratoire, des biais liés aux durées d'études peuvent être présents si l'on considère toutes les années de programme ensemble. C'est pourquoi nous nous restreignons ici aux élèves de 1^{re} année.

¹⁹ Si l'on cumule la proportion d'élèves qui ont redoublé entre 2012 et 2013 avec celle de ceux qui se sont réorientés, on obtient que 6,9% des élèves ont refait au moins une année de programme entre 2012 et 2013.

²⁰ Il est important de souligner que – en raison des limites du champ d'observation – on ne sait pas si ces élèves ont déjà obtenu par le passé un titre du degré secondaire II. Il s'agit donc ici *stricto sensu* d'une sortie avec absence de certification dans la période 2012–2013.

Le graphique G3.1 montre les transitions entre 2012 et 2013 selon le genre. On constate un taux de promotion plus élevé chez les femmes (85,1%) que chez les hommes (81,7%). Les taux de changement de formation (avec promotion ou réorientation) sont par contre peu différents entre les genres, de même que les sorties du secondaire II certifiant (6,0% pour les femmes; 6,8% pour les hommes).

Typologie des transitions

Promotions et certification: passage à l'année (de programme) suivante (ou certification) de la même formation ou du même domaine CITE. Les sauts d'année sont aussi inclus dans cette transition.

Promotion et certification avec changement de formation: changement de formation ou de domaine CITE avec passage à l'année de programme suivante. Les sauts d'année sont aussi inclus dans cette transition.

Redoublement: répétition de la même année de programme dans la même formation.

Réorientation: la répétition d'une (ou plusieurs) année de programme dans une formation différente que celle suivie au temps initial ou dans un autre domaine CITE que celui de la formation suivie au temps initial.

Sortie du degré secondaire II certifiant (restant dans STATPOP): représente une sortie sans certification du degré secondaire II certifiant qui n'est pas accompagnée par une transition au dehors de la population résidente permanente ou non permanente de Suisse. Comme il s'agit de sorties entre deux années consécutives cette transition ne doit en aucun cas être interprétée comme un abandon de la formation. On parle alors de sorties temporaires ou définitives.

Sortie du degré secondaire II certifiant (avec sortie de STATPOP): représente une sortie sans certification du degré secondaire II certifiant accompagnée par une transition au dehors de la population résidente permanente ou non permanente de Suisse.

Transition AFP-CFC: cette catégorie inclut toute transition d'un AFP vers un CFC, indépendamment qu'il s'agisse d'un redoublement de l'année de programme ou une promotion.

Autre: transition vers une formation complémentaire du degré secondaire II ou échec à la procédure de certification.

T1 Vue d'ensemble des transitions 2011–2012 et 2012–2013 dans les formations certifiantes du degré secondaire II

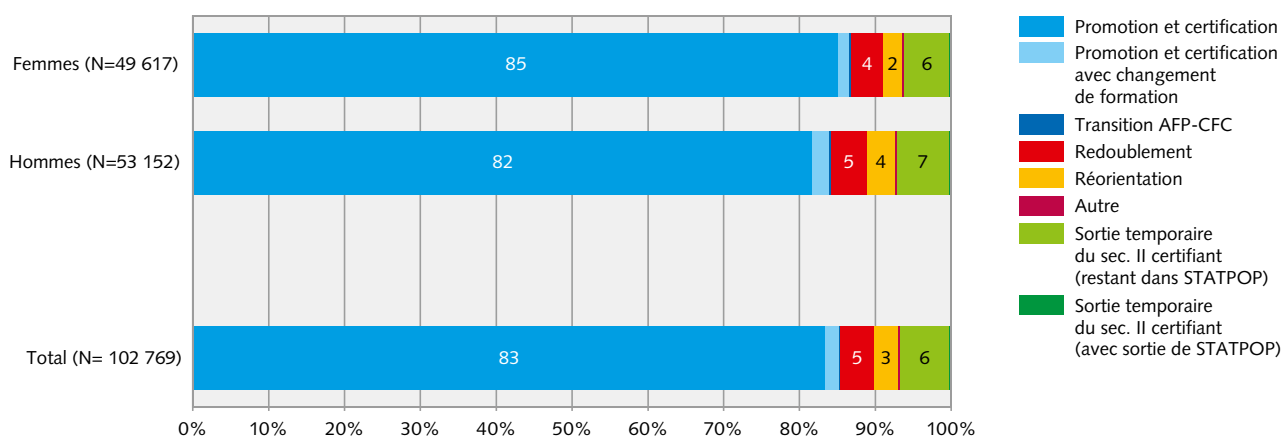
Transitions**	Année de référence pour la transition en t0		
	2011	2012	2012
	%	%	N
Promotion et certification	85,70	86,11	261 487
Promotion et certification avec changement de formation	0,88	0,90	2 729
Redoublement	4,68	4,68	14 223
Réorientation	2,17	2,18	6 615
Transition AFP-CFC	0,57	0,58	1 759
Sortie temporaire du sec. II certifiant (restant dans STATPOP)	4,56	4,18	12 686
Sortie temporaire du sec. II certifiant (avec sortie de STATPOP)	0,17	0,16	477
Autre*	1,25	1,22	3 701
Total	100	100	303 677

* La catégorie autre inclut: les échecs aux examens en 2013 sans enregistrement élève, les transitions vers les autres formations complémentaires du sec. II

** Les formations de la MP 2 et de la MS ne sont pas prises en compte dans la population initiale (2012)

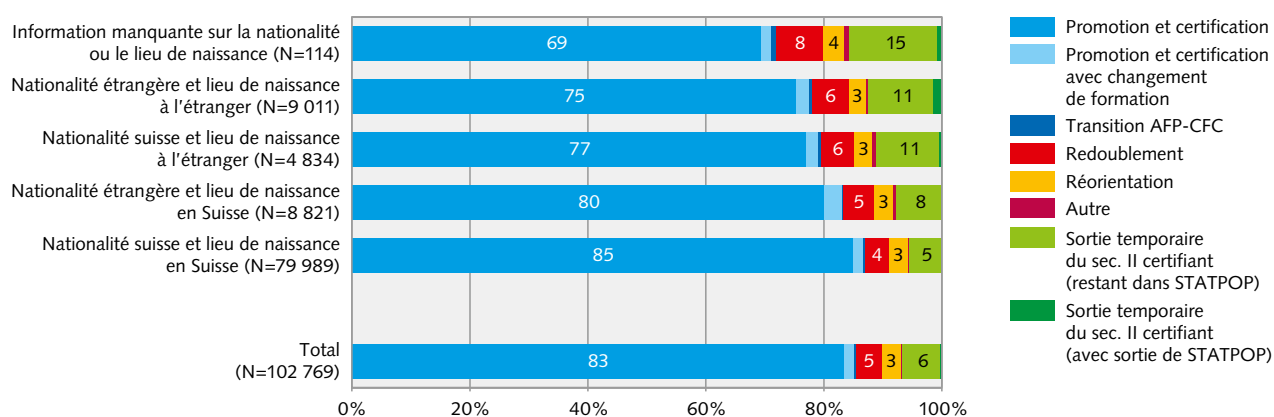
Sources: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation – STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

Elèves de 2012 en 1^{re} année de programme: transitions 2012–2013 selon le sexe, en %**G 3.1**

Sources: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation – STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

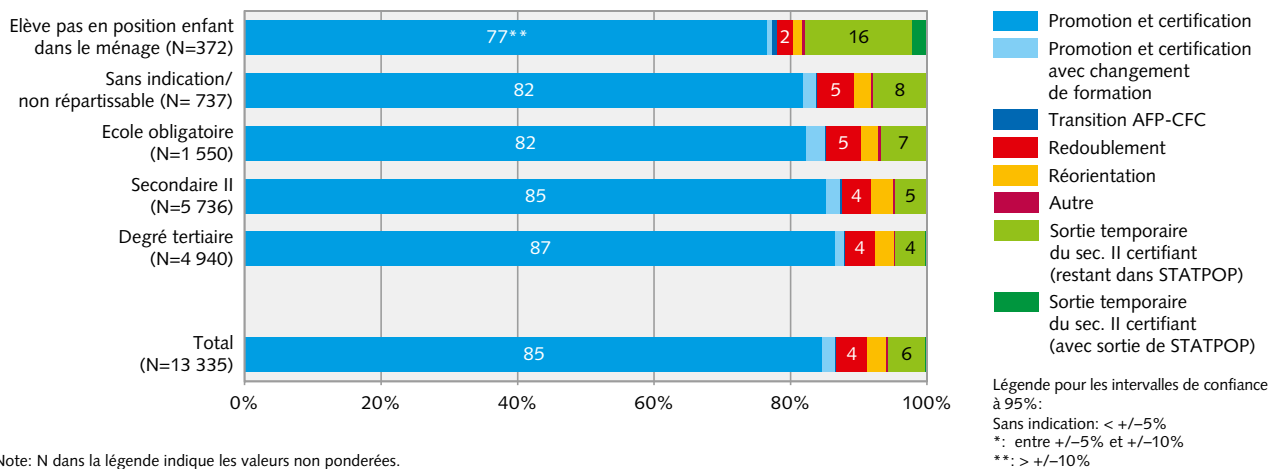
Elèves de 2012 en 1^{re} année de programme: transitions 2012–2013 selon le statut migratoire, en %**G 3.2**

Sources: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation – STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

Elèves de 2012 en 1^{re} année de programme: transitions 2012–2013 selon le niveau de formation le plus élevé des parents, en %

G 3.3



Note: N dans la légende indique les valeurs non pondérées.

Sources: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation – Relevé Structurel

© OFS, Neuchâtel 2015

Lorsque l'on s'intéresse aux différences dans les transitions en fonction du statut migratoire (G3.2), on constate que les étrangers nés à l'étranger ont un taux de promotion de 10 points de pourcent inférieur à celui des Suisses nés en Suisse (respectivement 75% versus 85%). Ceux-là présentent aussi un taux de sortie (temporaire ou définitive) double que celui des Suisses nés en Suisse (11,1% respectivement 5,4%).

En termes de taux de redoublement, on ne constate que peu de différences entre les catégories migratoires, le plus gros écart ne dépassant pas les 2 points de pourcent (entre Suisses nés en Suisse et étrangers nés à l'étranger). En raison des limitations relatives aux données, il n'est pas possible ici de prendre en considération, pour les populations nées à l'étranger, la longueur de leur séjour en Suisse. On peut néanmoins constater que les taux de promotion et certification, ainsi que les taux de sortie (temporaire ou définitive) du degré secondaire II diffèrent entre les personnes nées l'étranger et celles nées en Suisse et cela indépendamment de la nationalité suisse ou étrangère de l'élève.

On peut aussi noter qu'une partie de ces différences dans les taux de sortie sans certification du degré secondaire II est liée à des autres facteurs tels que l'âge, le niveau de formation du des parents et la filière dans laquelle l'élève est inscrit. Ainsi, si l'on tient compte de ces dimensions dans des analyses de régression, on constate que les différences entre Suisses nés en Suisse et étrangers nés en Suisse sur la probabilité de sortie (temporaire ou définitive) du degré secondaire II ne sont plus significatives. Pour les étrangers nés à l'étranger, les

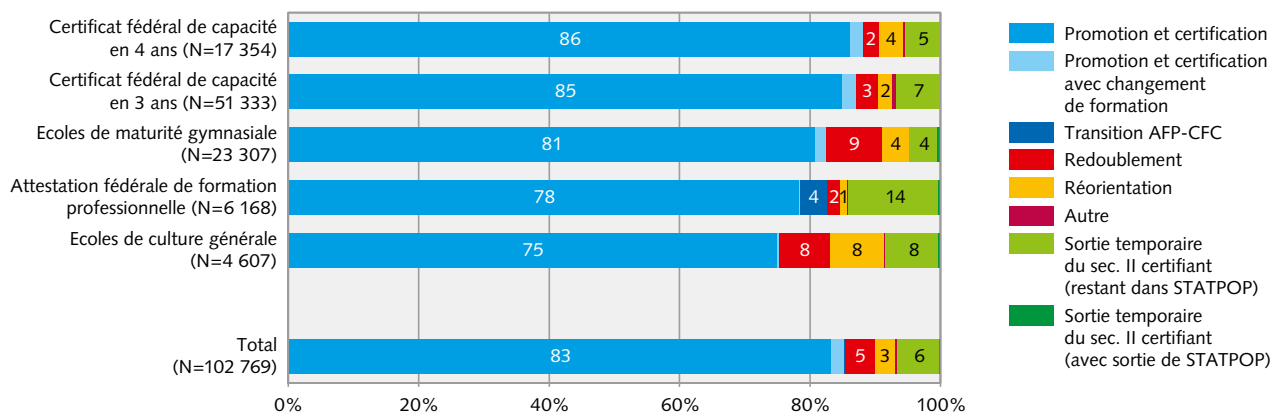
très larges intervalles de confiance (probabilité plus haute de 10% à 105%) ne permettent pas de définir avec précision les différences entre cette catégorie et les Suisses nés en Suisse. On peut néanmoins affirmer que les étrangers nés à l'étranger ont une probabilité de sortir sans certification du périmètre d'analyse d'au moins de 10% plus élevée que les Suisses nés en Suisse²¹.

Le graphique G3.3 montre enfin les transitions entre 2012 et 2013 des élèves de 1^{re} année de programme selon le plus haut niveau de formation des parents. Le graphique montre que, parmi les élèves dont les parents ont un titre du degré tertiaire, le pourcentage des promus ou certifiés est de 86,6%. Cette proportion est d'environ 4 points de pourcent inférieure pour les élèves issus d'un ménage sans formation post-obligatoire (82,3%).

²¹ Modèle de régression logistique sur la probabilité de sortie sans certification du secondaire II, contrôlée par niveau de formation du ménage, âge, filière et sexe. Le modèle est estimé sur les élèves de première année de programme. N = 13'309. Odds ratio égal à 1,5 avec des intervalles de confiance à 95% compris entre 1,1 et 2,05.

Elèves de 2012 en 1^{re} année de programme: transitions 2012–2013 selon la filière, en %

G 3.4



Sources: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation – STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

3.3 Transitions des élèves de 1^{re} année en fonction de la filière

Entre 2012 et 2013, 83,4% des élèves de la 1^{re} année du degré secondaire II ont été promus avec des différences importantes entre filières (G 3.4). Les taux de promotion les plus bas s'observent dans les écoles de culture générale (75%), tandis qu'ils atteignent 84,9 et 86,2% respectivement dans les formations préparant à un certificat fédéral de capacité en 3 ou 4 ans et 80,8% dans les formations gymnasiales. Les élèves préparant une attestation fédérale de formation professionnelle forment un cas à part dans le sens où à côté de la promotion *stricto sensu* dans une AFP (78,4%), une partie des élèves (4,0%) de la 1^{re} année a passé dans une formation de type CFC²².

Le taux de redoublement en 1^{re} année est le plus élevé dans les formations générales, avec respectivement 8,6% dans les écoles de maturité gymnasiale et 7,8% dans les écoles de culture générale. Dans la formation professionnelle initiale, les taux de redoublement en 1^{re} année sont nettement plus bas: 2,1% dans les AFP et proches de 3% dans les formations préparant à un CFC (respectivement 3,4% pour les CFC en 3 ans et 2,4% pour les CFC en 4 ans).

Le taux de réorientation²³ en 1^{re} année varie entre 8,3% pour les ECG et 2,2% observé dans les formations préparant à un CFC en 3 ans.

²² Si l'on considère tous les passages AFP-CFC, comme des progressions dans la formation, le taux de promotion se monte alors à 82%.

²³ On considère comme réorientation, un changement de filière ou de domaine CITE avec recommencement en 1^{re} année ou passage à une année de programme qui était identique ou inférieure en 2013 à celle où l'élève se trouvait en 2012.

Dans les écoles de culture générale, la plupart des élèves qui se réorientent en 1^{re} année suivent l'année suivante une formation de type CFC en 3 ans (5,4%), ou en 4 ans (1,6%). Les taux de réorientation plus élevés dans les écoles de culture générales pourraient être dus au fait qu'une partie de ces élèves n'a pas été promue entre 2012 et 2013. Un autre facteur expliquant les taux de réorientation des ECG pourrait être l'absence de solutions intermédiaires dans certains cantons. Ainsi, des élèves qui n'ont pu accéder directement à une place d'apprentissage rentrent dans les ECG, dans l'attente de s'insérer dans la formation professionnelle initiale.

En ce qui concerne les sorties temporaires ou définitives du degré secondaire II, c'est dans les formations AFP que le taux est le plus élevé (13,8%) et dans les écoles de maturité gymnasiale qu'il est le plus bas (4,2%).

Nous considérons dans les deux sections suivantes la formation professionnelle initiale en 3 et 4 ans et les transitions dans les différents domaines CITE²⁴. Nous nous limitons aux élèves de 1^{re} année, soit l'année lors de laquelle le plus grand nombre de réorientations ou de sorties temporaires ont lieu.

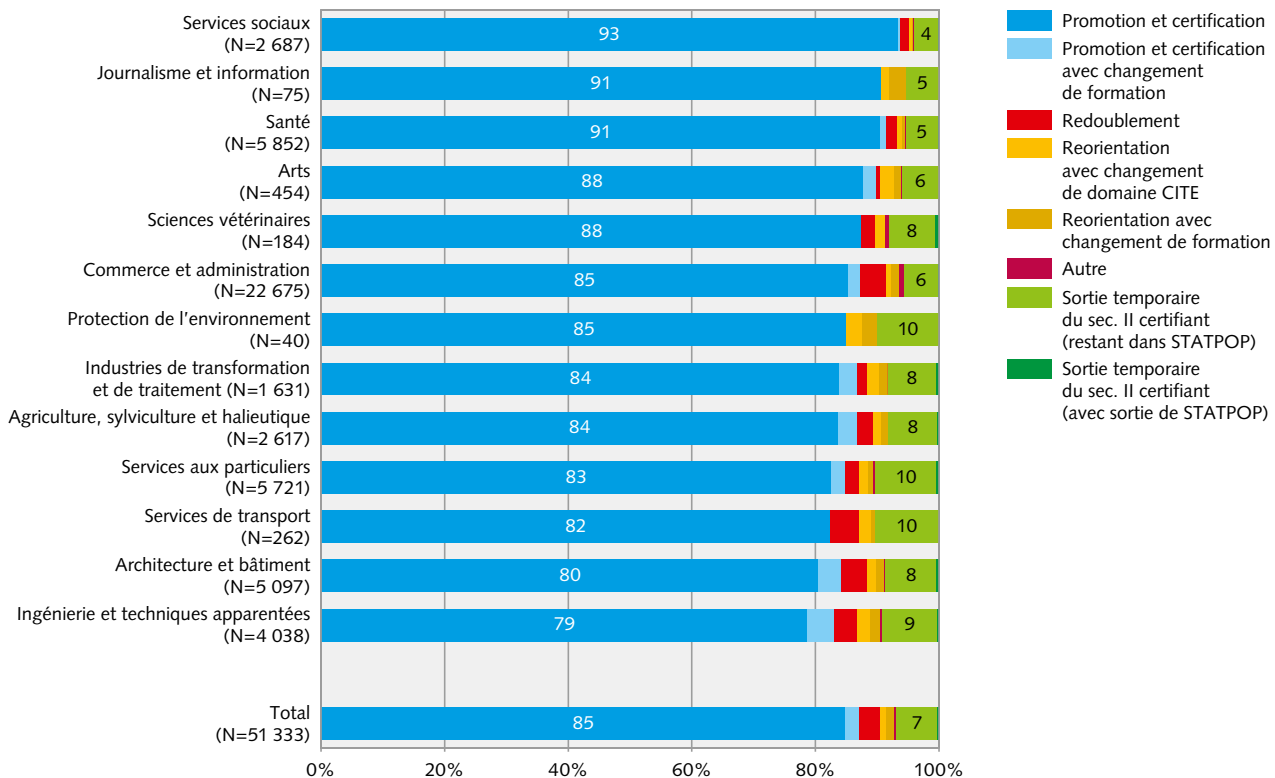
3.3.1 Transitions par domaine CITE des élèves de 1^{re} année des formations de type CFC en 3 ans

On constate (graphique G 3.5) des différences significatives entre domaines CITE pour les taux de transition: le taux de promotion et certification varie entre des valeurs

²⁴ Comme mentionné dans la section 2, le nombre important d'élèves des formations gymnasiales ou des écoles de culture générale enregistrés dans des options spécifiques non connues, ne permet pas d'étudier les transitions au niveau des différentes options spécifiques.

Elèves de 2012 en 1^{re} année de programme: transitions 2012–2013 dans les formations CFC en 3 ans selon le domaine CITE, en %

G 3.5



Sources: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation – STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

maximales de 93,3% dans les «Services sociaux» et des valeurs minimales de 78,7% en «Ingénierie et techniques apparentées» et 80,5% en «Architecture et Bâtiment». Il faut néanmoins garder à l'esprit que, dans la formation professionnelle initiale, les taux de promotion sont très élevés en première année et sont sensiblement inférieurs lors de l'année finale du cursus (voir section 4.2).

Le taux de redoublement ne dépasse jamais 5% (maximum en «Commerce et administration»). Les changements de domaine CITE sont assez rares et ne dépassent pas 2% (valeur constatée dans le domaine «Ingénierie et techniques apparentées»²⁵). Les sorties temporaires ou définitives du degré secondaire II varient entre 4% pour le domaine «Services sociaux» et des valeurs très proches de 10% enregistrés dans le domaine des «Services aux particuliers» (9,9%) et «Services de transport» (10,3%).

3.3.2 Transitions par domaine CITE des élèves de 1^{re} année des formations de type CFC en 4 ans

Le taux de promotion et certification dans les CFC en 4 ans, varie de 85% en «Santé» et «Ingénierie et techniques apparentées» à 90% dans le domaine «Arts». L'amplitude des variations entre domaines est donc moindre que dans les CFC en 3 ans. Ceci est peut-être le résultat d'une plus grande homogénéité en termes de composition de la population, ainsi qu'en termes de compétences requises dans ces formations.

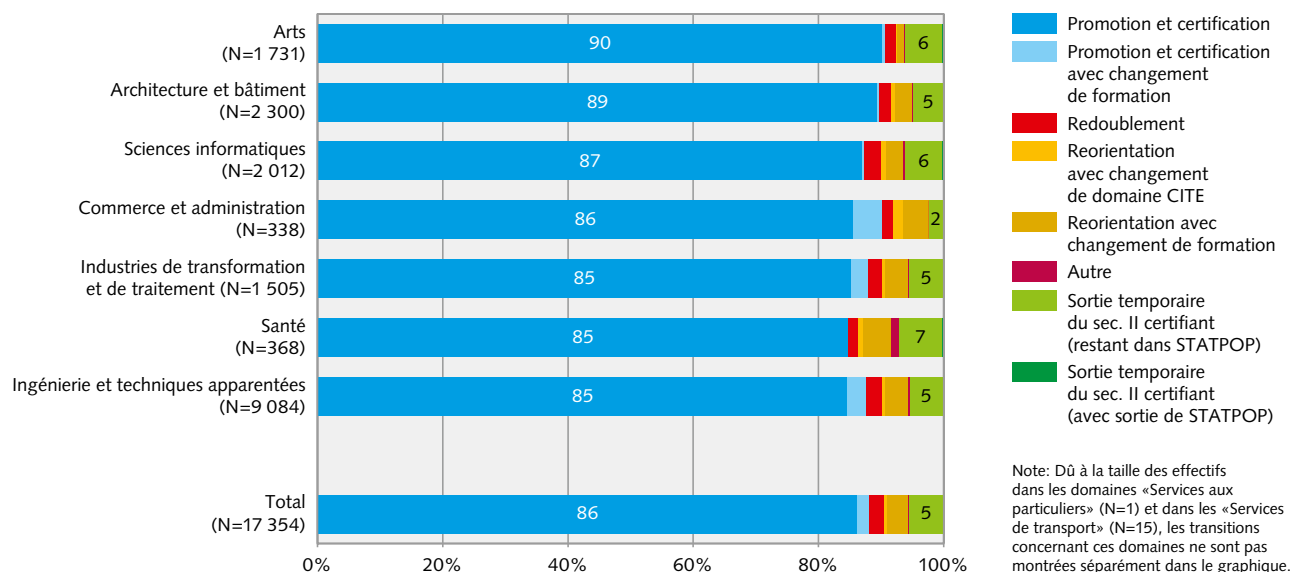
Si l'on considère les réorientations, on observe que respectivement 4,4% et 4,1% des élèves des domaines «Santé» «Commerce et administration» se réorientent vers une autre formation.

Les différences entre domaines en termes de sorties temporaires sont faibles, avec des taux qui ne dépassent pas 7% (domaine de la «Santé») et sont très proches de ceux constatés pour les écoles de maturité gymnasiale (voir section 4.1).

²⁵ Le domaine «Protection de l'environnement» présente un taux de réorientation avec changement de domaine CITE légèrement plus élevé, mais en raison de la petite taille des effectifs (40), il n'est pas commenté ici.

Elèves de 2012 en 1^{re} année de programme: transitions 2012–2013 dans les formations CFC en 4 ans selon le domaine CITE, en %

G 3.6



Sources: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation – STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

3.4 De la difficulté d'une comparaison des transitions 2012–2013 entre cantons

Tandis que les sections précédentes ont montré des variations considérables des transitions selon les caractères démographiques, les origines sociales, une autre source potentielle de variation est représentée aussi par le canton.

Etant donné que le système de formation Suisse est largement décentralisé, les différents modes d'organisation peuvent avoir des conséquences au niveau des transitions d'une année à l'autre. Ces différences concernent aussi bien les répartitions au niveau des filières, que l'articulation des cycles. Ce dernier point soulève plusieurs difficultés.

On verra dans le chapitre 4 que la 1^{re} année dans la formation est un moment important pour la réorientation, la sortie ou le redoublement. Même si cette publication s'appuie sur une classification commune pour l'ensemble de la Suisse du système de formation²⁶, être en 1^{re} année du degré secondaire II, n'a pas toujours la même signification selon les cantons. Dans certains cantons, l'élève sera en 1^{re} année de la formation en école de maturité gymnasiale, tandis que dans d'autres cantons il sera déjà en 2^e année, voir même en 4^e s'il suit

un «Langzeitgymnasium»²⁷. On verra aussi dans le chapitre 4 que les taux de transition varient fortement entre les années de programme. Comparer les cantons en s'intéressant à la 1^{re} année du degré secondaire II et aux transitions 2012–2013 pourrait donc revenir à comparer des élèves qui sont dans une phase différente du processus par exemple de choix ou de sélection. Il est également probable que les taux de retour (voir chapitre 5.2), après des sorties temporaires, montrent des variations entre cantons. Une comparaison entre cantons n'est pas alors effectuée ici. Elle ne sera vraiment opportune que lorsque la durée d'observation sera plus longue et permettra des comparaisons sur des plus grandes portions de parcours.

²⁶ Voir <http://www.portal-stat.admin.ch/iscsed97/files/fr/index.html>

²⁷ Gymnase de longue durée débutant directement après la fin de l'école primaire et existant uniquement dans certains cantons.

4 Transitions 2012–2013 par année de programme

Ce chapitre s'intéresse à la structure des transitions entre 2012 et 2013 selon les années de programme. Ces analyses portent sur les cinq filières du degré secondaire II ainsi que sur les élèves qui suivent une maturité professionnelle après l'apprentissage (MP2) ou une maturité spécialisée (MS). Néanmoins, pour faciliter l'interprétation des graphiques seules les valeurs correspondantes aux cinq filières sont présentées dans les graphiques. Les flux dans les MP2 et la MS sont présentés dans le tableau en Annexe (tableau TA3).

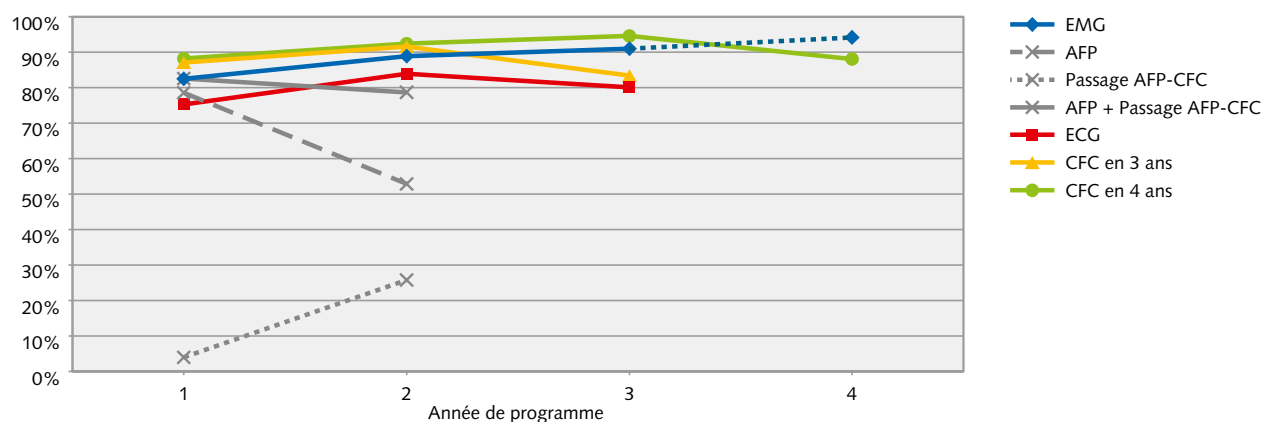
4.1 Promotions et certifications

Le graphique G.4.1 compare le taux de promotion et de certification dans les formations certifiantes du degré secondaire II par année de programme. On constate que la structure des taux de promotion et certification par année de programme est très différente suivant la filière. Dans toutes les formations, à l'exception de celles préparant à un AFP, le taux augmente entre la première et la deuxième année de programme.

Pour les années ultérieures, on constate des différences sensibles entre les formations générales et les CFC en 3 ou 4 ans :

- Tandis que les taux de promotion et de certification dans la formation professionnelle initiale de type CFC augmentent pendant les premières années de formation, ils baissent dans l'année finale de la formation. Par exemple, si l'on s'intéresse aux CFC en 4 ans, le taux de promotion et certification augmente continuellement de la première année à la troisième année (88,2% en 1^{re} année à 94,6% en 3^e année). Entre la 3^e et la 4^e année, il baisse par contre de 6,5 points de pourcent. Un résultat similaire est obtenu pour les CFC en 3 ans (voir aussi 4.2 pour les explications relatives à ces évolutions).
- Dans les formations gymnasiales, le taux de promotion et certification augmente au contraire continuellement en fonction de l'année de programme: de 82,5% d'élèves de première année promus l'année

Transitions 2012–2013: taux de promotion et de certification, avec ou sans changement de cursus, selon la filière et l'année de programme G 4.1

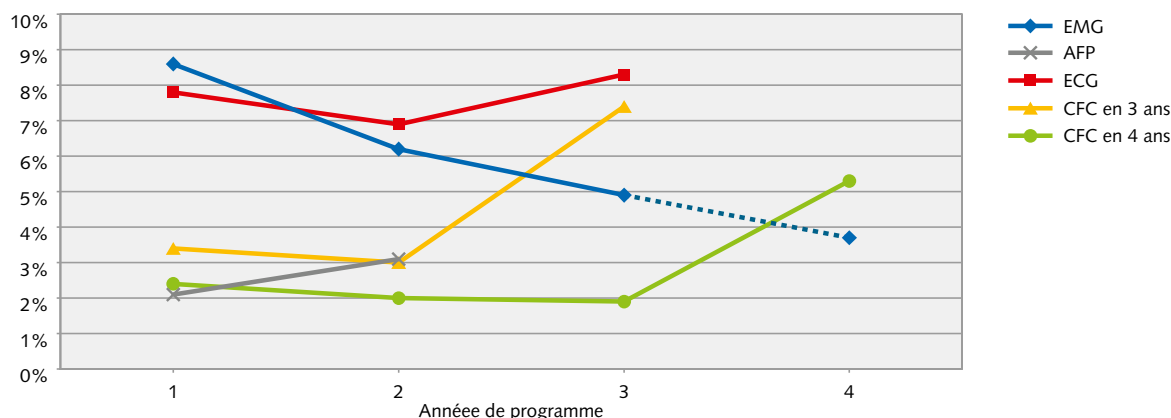


Sources: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation – STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

Transitions 2012–2013: taux de redoublement selon la filière et l'année de programme

G 4.2



Sources: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation – STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

suivante, ce chiffre atteint le 94,1% pour les élèves en 4^e année de programme²⁸. Ceci indique qu'une forte sélection est présente au début de la formation.

- La structure du taux de promotion et certification dans les écoles de culture générale est plus complexe à interpréter. Si l'on fait abstraction des diplômes obtenus entre les 2 points d'observation, une baisse semble être présente en 3^e année. Cette baisse est liée à la réorientation après le diplôme ECG vers d'autres filières (voir aussi la section 4.3). Si l'on tient compte de cet effet, on constate une croissance constante de la promotion et certification (de 75% en 1^e année, le taux passe à 83,9% en 2^e année et à 87,5% en 3^e année).
- En ce qui concerne les transitions AFP-CFC, on constate que, si 4,0% des élèves de la 1^e année AFP changent de formation pour aller vers un CFC, ce pourcentage se monte à 25,8% pour ceux de 2^e année. Si l'on considère le passage AFP-CFC comme une progression dans la formation et donc une promotion, le taux total de promotion et certification en 2^e année dans les formations AFP est d'environ 79%.

4.2 Redoublements

Le graphique G.4.2 présente la structure des redoublements par année de programme dans les cinq filières considérées. On a vu dans la section 3.3 que les taux de

redoublement en 1^{re} année sont nettement plus élevés dans les formations générales que dans la formation professionnelle initiale.

Si l'on regarde la structure des redoublements par année de programme, on peut en revanche constater que:

- le taux de redoublement des écoles de maturité gymnasiale présente une décroissance continue.
- la structure du taux de redoublement de la formation professionnelle initiale montre une évolution inverse: aussi bien pour les CFC en 3 ou 4 ans que pour les AFP, le taux de redoublement atteint sa valeur la plus élevée lors de l'année de la certification. Des analyses détaillées montrent que, pour environ 64% des redoublants en dernière année du CFC en 3 ou 4 ans, le redoublement fait suite à un échec à l'examen de fin d'apprentissage. Des analyses effectuées sur les transitions entre 2011 et 2012 montrent des résultats très similaires.
- Ces structures différentes entre la maturité gymnasiale et la formation professionnelle initiale sont expliquables par le fait que le passage d'une année à l'autre est moins réglementé dans la formation professionnelle que dans les écoles de maturité gymnasiale.
- La maturité spécialisée, fréquentée uniquement par une partie des diplômés ECG et cela après sélection, présente des taux de redoublement plus bas que les ECG (5,2% versus 8,3% en 3^e année d'ECG). Un peu moins de la moitié redouble suite à un échec à l'examen.

²⁸ Si l'on s'intéresse spécifiquement aux cantons dans lesquels la durée de la formation dans les écoles de maturité gymnasiale est de 4 ans, on constate comme dans G.4.1 une hausse d'environ 4 points de pourcentage entre le taux de promotion et certification en 3^e et celui en 4^e année.

- Dans les écoles préparant à une de maturité professionnelle de type 2, le taux de redoublement est de 5% pour les élèves en formation à plein temps et de 3,5% pour ceux à temps partiel (taux calculé sur les deux années de programme pour ces derniers).

4.3 Réorientations

Le graphique G.4.3 présente les taux de réorientation par année de programme. On constate une décroissance des réorientations en fonction de l'année de programme pour toutes les formations. Les ECG et les CFC en 3 ans semblent faire exception avec un taux de réorientation de 8,7%²⁹ en 3^e année pour la première filière et de 2,5% pour les CFC en 3 ans. Une analyse approfondie de ces transitions, montre que près de 85% des élèves ECG concernés se sont réorientés après avoir obtenu leur certification (voir aussi le chapitre 6). Cette «réorientation» est liée à la possibilité pour ces élèves de poursuivre leur formation en deuxième année d'une école de maturité gymnasiale (trajectoires effectuées par 62% des élèves qui se sont réorientés) ou d'une FPI accélérée de type CFC (38%). Le graphique G.4.3 ne présente alors que les élèves ECG de 3^e année qui se sont réorientés sans obtention préalable du diplôme (voir le tableau TA3 en annexe pour l'ensemble des réorientations). On constate alors que les ECG présentent une baisse du taux de réorientations similaire tout comme dans les autres formations.

Une situation similaire est constatée pour les CFC en 3 ans. En effet, parmi les 2,5% des élèves qui se réorientent à la fin du CFC en 3 ans, 88% ont obtenu un titre

du degré secondaire II entre 2012 et 2013. La plus grande partie de ceux-ci, 58%, se réorientent vers un CFC en 4 ans. Ce parcours est typique dans le domaine CITE «Ingénierie et techniques apparentées» et notamment dans la profession de «Mécanicien en maintenance d'automobile».

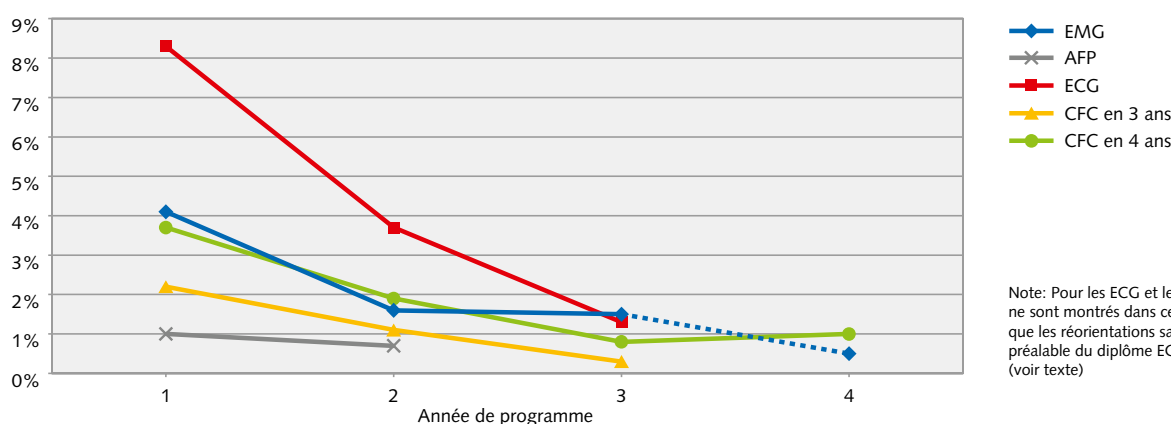
Rappelons que la transition AFP-CFC n'est pas considérée dans cette publication comme une réorientation, mais comme une transition à part. Des résultats détaillés sont disponibles en annexe.

Si on s'intéresse à la transition CFC-AFP on constate que:

- Si l'on considère l'ensemble de la population d'élèves effectuant une formation préparant à un CFC (en 3 ou 4 ans), le taux d'élèves qui passent vers une AFP est de 1%. Ce taux de passage CFC-AFP est légèrement plus élevé pour les formations CFC en 3 ans (2,3% en première année de programme que pour celles en 4 ans, 0,7%).
- Sur les 1771 élèves qui ont fait la transition CFC-AFP entre 2012 et 2013, la grande majorité (73%) le fait durant la première année de programme.
- Les trois domaines CITE dans lesquels la réorientation en première année de programme du CFC (en 3 ou 4 ans) vers l'AFP est la plus fréquente sont: «Agriculture, sylviculture et halieutique» (3,6% de réorientations des CFC (en 3 ou 4 ans) vers les AFP), «Architecture et bâtiment» et «Industrie de transformation et de traitement» (3,1% dans les 2 domaines).

Transitions 2012–2013: taux de réorientation selon la filière et l'année de programme

G 4.3



Note: Pour les ECG et les CFC en 3 ans, ne sont montrés dans ce graphique que les réorientations sans obtention préalable du diplôme ECG ou du CFC (voir texte)

Sources: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation – STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

²⁹ Valeur non montrée dans le graphique. Voir le tableau en annexe (TA3) pour les informations détaillées.

4.4 Sorties du degré secondaire II

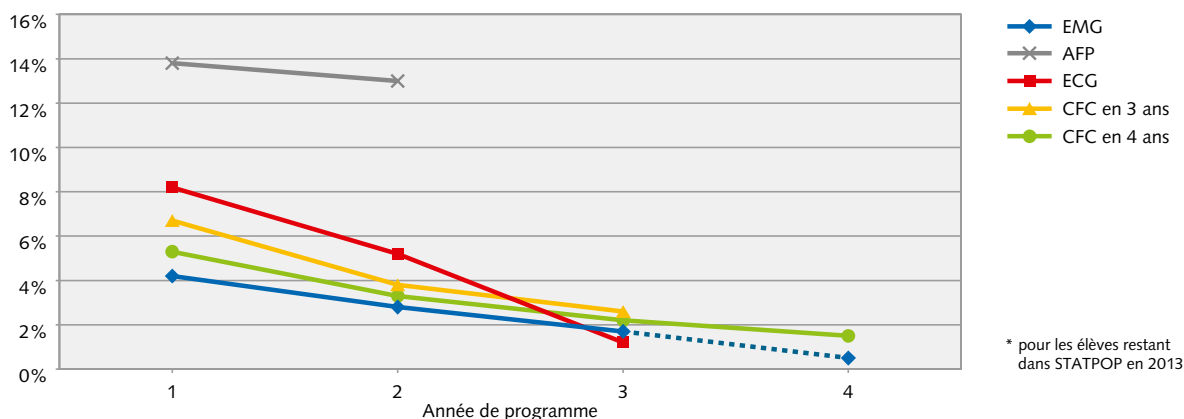
Le graphique G 4.4 présente les «sorties temporaires ou définitives» du degré secondaire II entre 2012 et 2013. On considère comme sortie du système suisse de formation, l'absence en 2013, des relevés de la formation (enregistrement élève ou diplôme) d'un élève qui était enregistré en 2012.

On constate une tendance générale à la baisse des taux de sortie temporaire ou définitive en fonction de l'année de programme. Les CFC en 4 ans et les écoles de maturité gymnasiale présentent des taux de sortie du degré secondaire II à peu près identiques pendant les quatre années de formation. Le taux de sortie des CFC en 3 ans, est de 2 points de pourcent plus élevé que les EMG et les CFC de 4 ans, seulement dans la première année de programme. Il rejoint ensuite les valeurs des autres formations.

Les formations préparant à une AFP affichent les taux de sortie du degré secondaire II les plus élevés: 13,8% en 1^{re} année et presque autant en 2^e année. Cela pourrait être dû aux caractéristiques de la population d'élèves des AFP et au fait qu'une partie des élèves qui rentrent dans un AFP ont des parcours de formation plus discontinus que celui des élèves des autres formations ou ont aussi passé par d'autres formations (voir p.ex. aussi SRED 2014a).

Transitions 2012–2013: taux de sortie temporaire sans certification du degré secondaire II* selon la filière et l'année de programme

G 4.4



Sources: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation – STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

* pour les élèves restant dans STATPOP en 2013

5 Sortants de 1^{re} année et retours dans le degré secondaire II

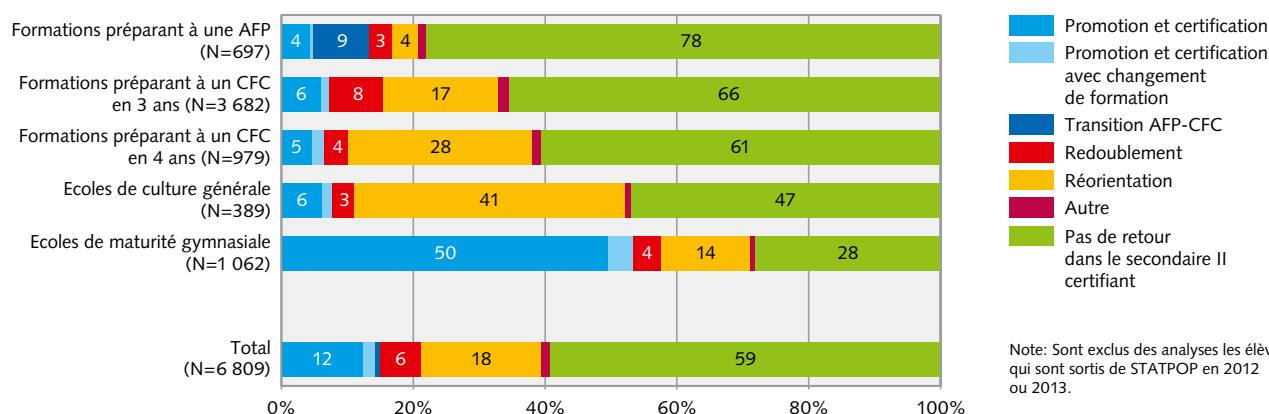
5.1 Caractéristiques des sortants de 1^{re} année

Dans cette section, nous nous intéressons aux caractéristiques des élèves qui sortent temporairement ou définitivement de leur formation selon le statut migratoire, le genre et le niveau de formation des parents. Pour déterminer un profil du sortant, nous analysons la sur ou sous-représentation des caractères susmentionnés dans la population des sortants par rapport à leur représentation dans la population en générale. En termes de statut migratoire, les étrangers nés à l'étranger sont environ le double parmi la population des sortants de la formation (15%) que dans l'ensemble de la population étudiée (8,7%). A l'opposé, les Suisses nés en Suisse représentent le 66% des sortants soit un chiffre de 12 points inférieur à leur proportion dans le degré secondaire II.

Au niveau du genre, on observe plus d'hommes parmi les sortants que de femmes (55% vs 45%). Enfin, si l'on analyse la population des sortants selon le niveau de formation des parents, on constate que 16% (intervalles de confiance à 95% compris entre 13 et 19) des élèves qui sortent du degré secondaire II proviennent d'un ménage dont les parents n'ont pas de formation post-obligatoire. Cette proportion est d'environ trois points de pourcent plus grande que la représentation de ce groupe dans la population étudiée (13%³⁰). A l'opposé, les élèves provenant d'un ménage avec un titre du degré secondaire II ou du tertiaire sont sous-représentés parmi la population des élèves qui sont sortis temporairement de leur formation: parmi la population des sortants, ces derniers constituent le 28,4% (intervalles de confiance à 95% de +/-3,2), tandis qu'ils constituent 34,8% (intervalles de confiance à 95% de +/-0,9) de la population du degré secondaire II.

Trajectoires jusqu'en 2013 des élèves de 1^{re} année de 2011 étant non-enregistrés en 2012, en %

G 5.1



Sources: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation – STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

³⁰ Intervalles de confiance à 95% compris entre 12,4 et 13,7

5.2 Retours dans le degré secondaire II

La section 4.4 a donné un aperçu momentané des sorties temporaires du degré secondaire II entre 2012 et 2013. Cet aperçu ne peut être que très partiel, car les trajectoires dans le degré secondaire II sont complexes et que de nombreux élèves recommencent une formation après une interruption d'une année ou plus. L'étude des flux entre 2011 et 2013 permet d'esquisser les flux sur une période de 2 ans. Elle permet non seulement de mesurer la proportion d'élèves qui, après une année d'interruption, ont recommencé une formation du degré secondaire II, mais aussi de s'intéresser au type de transition effectuée. Afin d'éliminer le biais provenant d'une éventuelle sortie de la formation due à l'émigration, la population d'analyse est restreinte aux élèves qui ont quitté temporairement une formation du degré secondaire II entre 2011 et 2012, mais qui sont restés enregistrés dans les statistiques de la population entre 2011 et 2013.

Le graphique G5.1 montre les trajectoires de ces élèves en se concentrant sur ceux qui étaient en 1^{re} année en 2011. On constate que 41% des élèves qui étaient sortis du périmètre d'analyse en 2012 sont à nouveau enregistrés dans le degré secondaire II en 2013. Il existe de fortes différences entre filières, avec un taux de retour de 72% après 1 an pour la maturité gymnasiale. On constate parmi ceux-ci un nombre important de promotions, ce qui indique probablement que, pour bon nombre d'entre eux, il s'agissait en 2012 d'un séjour à l'étranger dans le cadre de la maturité gymnasiale. Les taux de retour sont nettement plus faibles dans les autres filières et ne sont que de 22% dans les AFP.

Les élèves des écoles de culture générale montrent le plus fort taux de réorientation: trois quarts de ceux qui ont repris une formation en 2013 se sont réorientés vers la formation professionnelle initiale.

6 Transitions jusqu'en 2013 vers le degré secondaire II après obtention d'un certificat obtenu en 2012

Ce chapitre est consacré à la situation après l'obtention d'un titre du degré secondaire II. Il se concentre sur le premier événement observé dans le degré secondaire II, enregistrement comme élève ou obtention d'un diplôme, après l'obtention d'un premier titre du degré secondaire II. L'étude se limite à la période 2012–2013³¹. Les transitions après les certificats de maturité (gymnasiale, professionnelle ou spécialisée), des certificats qui sont des étapes vers des formations au degré tertiaire, ne sont pas discutées ici. Elles seront traitées dans une publication dédiée à la transition entre le degré secondaire II et le degré tertiaire. Nous nous intéressons ici plus particulièrement au passage entre le diplôme AFP et le CFC (en 3 ou 4 ans), à celui entre le CFC (en 3 ou 4 ans) et la maturité professionnelle³² et enfin au passage entre le diplôme ECG et la maturité spécialisée.

Ces transitions ont souvent été étudiées en Suisse au niveau cantonal par le biais d'enquêtes réalisées après l'obtention du diplôme du secondaire II ou bien d'enquêtes sur les intentions de formations des jeunes à un certain seuil du parcours de formation. Ainsi, l'Enquête sur l'Orientation Scolaire (EOS) menée dans les cantons de Vaud et Genève (SRED, 2014b) interroge les jeunes 18 mois après l'obtention de leur diplôme du degré secondaire II. L'enquête STEP II, conduite dans le canton d'Argovie, interroge les jeunes sur leurs intentions de formation après l'obtention d'un certificat du degré secondaire II (Kanton Aargau, 2014).

La perspective adoptée ici est donc différente de celle des autres chapitres et une sortie du champ d'analyse fait suite ici à une première certification. Une partie des élèves qui sortent du champ d'analyse ont pu, en fait, entamer une formation transitoire entre le degré secondaire II – et le degré tertiaire, entrer dans le degré tertiaire ou encore entrer sur le marché du travail.

³¹ Une différence notable avec les chapitres précédents est que l'on s'intéresse au premier événement qui suit l'obtention d'un diplôme. Cet événement peut avoir eu lieu en 2012 ou en 2013.

³² Bien que la maturité professionnelle de type I s'obtienne en même temps que le CFC, nous considérons ici l'obtention de ce titre comme un événement séparé qui peut (ou non) accompagner l'obtention d'un CFC.

6.1 Transitions après la certification AFP

L'obtention d'un titre AFP est souvent un pas intermédiaire dans le parcours de formation des jeunes. Ainsi, pour les cantons de Vaud et Genève, l'enquête EOS (SRED, 2014b) montre qu'environ 31% des élèves continuaient leur formation en vue d'obtenir un CFC.

Pour l'ensemble de la Suisse, le graphique G 6.1 montre qu'environ 34% des élèves qui ont obtenu un diplôme AFP en 2012 se sont inscrits ou ont obtenu un diplôme CFC (3 et 4 ans confondus) la même année ou l'année d'après, tandis que 63% n'étaient plus enregistrés dans les statistiques de la formation en 2013. La probabilité d'un passage AFP-CFC varie entre les domaines CITE. Les élèves qui enchaînent le plus souvent vers un CFC après l'obtention de leur diplôme AFP sont ceux des domaines «Ingénierie et techniques apparentées» (42%) et «Agriculture, sylviculture et halieutique» (35%)³³. La grande partie de ces transitions se fait au sein du même domaine CITE.

6.2 Transitions après obtention d'un certificat CFC en 3 ans

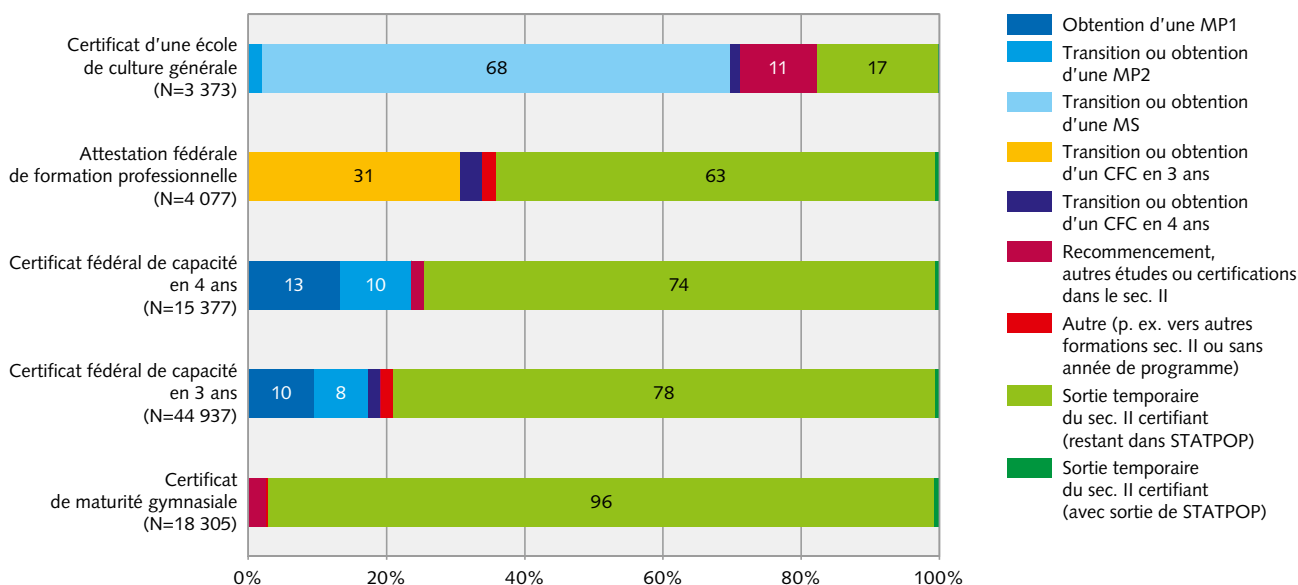
Dans l'ensemble, 17,4% des élèves qui ont obtenu en 2012 un CFC en 3 ans ont, jusqu'en 2013, obtenu une maturité professionnelle de type I (9,6%) ou ont poursuivi leur formation en vue d'acquies une maturité professionnelle de type 2 (7,8%)³⁴, tandis que 78% des élèves ne s'étaient pas enregistrés dans le degré secondaire II.

³³ A cause des effectifs limités dans certains domaines, nous ne commentons ici que les domaines où l'on observe plus de 100 transitions.

³⁴ Si l'on étudie les élèves ayant obtenu un CFC en 3 ans en 2011 et leur transition jusqu'en 2013, on constate que 8% s'étaient inscrits en 2011 ou en 2012 dans une formation de type MP2 et que seul 1% de la cohorte concernée avaient débuté une formation de type MP2 deux ans après l'obtention du CFC.

Premier événement jusqu'en 2013 après l'obtention d'un titre du degré secondaire II en 2012, en %

G 6.1



Sources: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation – STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

La proportion d'élèves qui ont obtenu un CFC en 3 ans en 2012 et qui ont obtenu ou continué vers la maturité professionnelle (de type I ou II) varie selon le domaine CITE. La propension à poursuivre est la plus forte en «Commerce et administration» (30%). Ce domaine est suivi par celui de «Santé» (12,4%) et des «Industries de transformation et de traitement» (10,6%). Il est intéressant de noter que 17% des titulaires d'un CFC en 3 ans dans le domaine «Ingénierie et techniques apparentées» poursuivent leur formation en vue d'obtenir un CFC en 4 ans.

6.3 Transitions après obtention d'un certificat CFC en 4 ans

Quelque 23,5% des élèves ayant obtenu un CFC en 4 ans en 2012 obtiennent une MP1 (13,3%) ou poursuivent leurs études dans le degré secondaire II la même année ou un an après afin d'obtenir une maturité professionnelle de type 2 (10,2%)³⁵.

Le pourcentage d'élèves qui continuent ou obtiennent une maturité professionnelle varie fortement par domaine CITE: ce pourcentage est le plus élevé en «Sciences informatiques» (37,6%) et «Architecture et bâtiment» (38,5%).

³⁵ Si l'on considère les élèves ayant obtenu un CFC en 4 ans en 2011 et que l'on observe leur trajectoire jusqu'en 2013, on constate que 6% ont continué vers une maturité professionnelle de type 2 la même année, 3% ont débuté une MP2 l'année suivante et 2% a attendu 2 ans avant de débuter une MP2.

6.4 Transitions après un certificat d'une école de culture générale

L'obtention d'un titre ECG représente souvent un passage intermédiaire dans la carrière scolaire de l'élève dans le degré secondaire II. Par exemple, dans le canton d'Argovie, l'enquête STEP II (Kanton Aargau, 2014) a montré qu'environ 70% des jeunes ayant obtenu un titre ECG en 2012 prévoient de poursuivre avec une maturité spécialisée. Un résultat similaire a été obtenu, pour les cantons de Vaud et de Genève avec un taux de passage du diplôme ECG vers une autre formation 18 mois après de l'obtention de 77% (SRED, 2014b). Le graphique G 6.1 montre que la plupart des titulaires d'un diplôme ECG obtenu en 2012 (68%) ont continué vers la maturité spécialisée, tandis que 11,3% se sont réorientés vers une autre formation (dans la plupart des cas un CFC en 3 ans ou une maturité gymnasiale). Comme remarqué dans la section 4.3, un diplômé ECG peut recommencer dans plusieurs cantons une formation accélérée du degré secondaire II (CFC ou maturité gymnasiale). Toutes formations confondues, ce sont donc 83% des diplômés ECG de 2012 qui se sont enregistrés jusqu'en 2013 dans une autre formation du degré secondaire II.

7 Comparaison entre les transitions 2012–2013 et les transitions 2011–2012

Ce chapitre s'intéresse à la comparaison des transitions entre 2012 et 2013 avec les transitions entre 2011 et 2012. La comparaison des transitions sur les deux paires d'années permet de contrôler la robustesse des résultats présentés dans cette publication. Rappelons tout d'abord que l'année 2011 a été caractérisée par une sous-couverture nettement plus importante que 2012 (voir en annexe) et donc que les transitions 2011–2012 ne sont utilisées dans cette publication qu'à titre de contrôle.

Nous nous intéressons ici à une sélection de résultats présentés dans les chapitres 1 à 6.

Premièrement, nous nous intéressons aux résultats transversaux, notamment à la composition des filières de formation selon le niveau de formation du ménage comme présenté dans le graphique G2.2. La comparaison entre 2011 et 2012 pour chaque catégorie considérée ne dépasse pas les trois points de pourcent en valeurs absolue. Les cas dans lesquels on enregistre les variations les plus fortes correspondent à la proportion d'élèves inscrits dans une formation préparant à l'AFP issus d'un ménage avec niveau de formation du degré secondaire II (différence en valeur absolue: 2,5 points de pourcent, pour une valeur 2012 de 38%) ou de degré tertiaire (différence en valeur absolue de 2,6 points de pourcent, pour une valeur 2012 de 12%).

La deuxième comparaison porte sur les flux selon le statut migratoire de l'élève (voir G3.2). On obtient que les différences ne dépassent pas les 2 points de pourcent. La différence la plus élevée concerne les taux de promotion des étrangers nés à l'étranger (différence en valeur absolue de 2 points de pourcent sur un total 2012–2013 de 75%) et le taux de sortie du degré secondaire II (avec permanence dans STATPOP) pour les étrangers nés à l'étranger (différence en valeur absolue de 2 points de pourcent sur un total 2012–2013 de 11%). Excepté ces deux cas, la plupart des différences est inférieure à 1 point de pourcent.

La troisième comparaison porte sur les transitions par filière (cf. G3.4). Cette comparaison montre que la fluctuation entre 2011–2012 et 2012–2013 ne dépasse 1 point de pourcent que dans le cas des réorientations des ECG (1,2 points, pour une valeur 2012–2013 de 8,3%).

Enfin, si on s'intéresse au détail des transitions par filière et année de programme (telle que présenté en Annexe) on constate que pour toutes les transitions observées les changements ne dépassent pas 2 points de pourcent.

Une exception concerne spécifiquement les élèves de 2^e année des formations AFP avec des différences très probablement explicables par des effets de sous-couverture en 2012: le taux de promotion est plus haut de 5,2 points en 2012–2013 qu'en 2011–2012. De même, le taux de sortie est plus bas de 4,7 points en 2012–2013 qu'en 2011–2012.

En conclusion, l'analyse des données 2011–2012 fournit pour la très grande partie des indicateurs présentés dans cette publication des résultats extrêmement proches des résultats obtenus sur la période 2012–2013.

Bibliographie

- Bourdieu, P., Passeron, J.-C. (1970): *La Reproduction*
Éléments d'une théorie du système d'enseignement,
Paris, Les Editions de Minuit.
- Breen, R., Goldthorpe, J. H. (1997): «Explaining Educa-
tional Differentials, Towards A Formal Rational Action
Theory», *Rationality and Society* 9: 275–305
- CSRE (2005): *L'égalité des chances dans le système édu-
catif suisse*, Rapport de tendance n. 9, Aarau
- Kanton Aargau (2014): *STEP II, Befragung des Abgänge-
rinnen und Abgänger der Sekundarstufe II*
- Keller, F., Moser, U. (2013): *Schullaufbahnen und Bil-
dungserfolg. Auswirkungen von Schullaufbahn und
Schulsystem auf den Übertritt ins Berufsleben*, Zürich,
Ruegger Verlag
- Meyer, T. (2011) «On ne prête qu'aux riches: L'inégalité
de chances devant le système de formation en Suisse»
publié dans Bergman, M. M. et al (éds), *Transitions
Juvéniles en Suisse. Résultats de l'enquête longitudi-
nale TREE*, Zurich, Seismo
- OFS (1996): *Soziale Ungleichheit in Bildungswesen*, Bern
- OFS (2005): *L'intégration des populations issues de
l'immigration en Suisse: personnes naturalisées et
deuxième génération*, Neuchâtel.
- OFS (2008a): *Modernisation des enquêtes dans le do-
maine de la formation: conception détaillée*, Neuchâtel
- OFS (2008b): *Les familles en Suisse: rapport statistique*,
Neuchâtel
- OFS (2013): *Personnes en formation. Edition 2013*,
Neuchâtel
- SRED (2011): *L'enseignement à Genève. Indicateurs clé
du système genevois d'enseignement et de formation*,
Genève.
- SRED (2014a): *Les parcours de formation des jeunes
en difficultés scolaires à la fin du cycle d'orientation*,
Genève
- SRED (2014b): *Que font les jeunes 18 mois après
l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II?*
Etats de lieu dans les cantons de Vaud et Genève,
Genève
- Sstat (2012): *40 ans de recensement scolaire. Actualité
statistique fribourgeoise*, Fribourg

Définitions et méthode

Abréviations

AFP	Attestation Fédérale de Formation Professionnelle
CFC	Certificat Fédéral de Capacité
CITE	Classification internationale type de l'éducation
ECG	Écoles de Culture Générale
EMG	Écoles de Maturité Gymnasiale
FPI	Formation professionnelle initiale
MP1	Maturité Professionnelle de type 1
MP2	Maturité Professionnelle de type 2
MS	Écoles de Maturité Spécialisée

Sources

Cette publication s'appuie sur six sources couplées par le NAVS13, ainsi qu'à des couplages d'une année à l'autre au sein du même relevé:

- La Statistique des élèves (SdL, 2011 à 2013). Cette statistique recense tous les élèves qui suivent pendant au moins six mois un programme de formation déterminé.
- La Statistique de la Formation Professionnelle Initiale (SBG, 2011 à 2013) recense les contrats d'apprentissage ainsi que les informations relatives aux titres AFP et CFC. Pour la construction de la base de données, seules les informations relatives aux titres sont retenues ici.
- La Statistiques des diplômes (SBA, 2011 à 2013) relève les examens finals des formations du degré secondaire II et de la formation professionnelle supérieure. Seuls les titres du degré secondaire II ont été retenus ici.
- La Statistique de la population et des ménages (STATPOP, 2011 à 2013), décrit la population résidante au 31 décembre d'une année donnée. Elle est utilisée ici comme source démographique de référence et permet aussi d'identifier les départs et arrivées dans la population résidante permanente ou non permanente, et par conséquent aussi les arrivées et les départs de Suisse. Pour les élèves qui ne sont pas inclus dans STATPOP, p.ex. des étudiants frontaliers, les informations démographiques proviennent alors de l'UPI

«Unique person identification», qui fournit, pour toutes les personnes ayant un NAVS13 des informations démographiques de base.

- Le Relevé Structurel (RS, 2011 à 2012) est une enquête par échantillonnage qui fournit des informations sur les structures socio-économiques et socio-culturelles de la population. Il est utilisé ici pour déterminer le plus haut niveau de formation des parents de l'élève.

Méthode

Les résultats présentés ici sont le résultat du couplage des six sources ci-dessus, de leur harmonisation et d'un traitement longitudinal. Les résultats diffèrent donc par définition des statistiques individuelles.

Deux approches sont utilisées dans cette publication. La première se concentre sur les transitions entre le dernier événement d'une année et le dernier événement de l'année suivante. C'est l'approche utilisée dans les chapitres 3 à 5 qui se concentrent sur les cas où le dernier événement était un événement en tant qu'élève. La deuxième approche s'intéresse à la trajectoire après un événement donné, p.ex. un premier examen. C'est l'approche utilisée dans le chapitre 6, où sont analysées les transitions en 2012 ou 2013 des élèves ayant obtenu un certificat en 2012.

Couverture du NAVS13

Tandis que la couverture du NAVS13 était incomplète en 2011 (92% de complétudes pour les élèves, mais seulement 75% pour les titres), elle se monte à 98% pour les élèves en 2012 (99% pour les titres) et à 99% en 2013 pour les élèves (100% pour les diplômes)³⁶. Les données 2011 peuvent donc être utilisées de manière

³⁶ Des analyses école par école montrent pour quasiment toutes les écoles une amélioration de la couverture entre 2012 et 2013. La sous-couverture de 1% en 2013 n'a donc pas pour conséquence une surestimation des sorties temporaires ou définitives du degré secondaire II.

limitée pour les élèves. Elles sont utilisées ici comme contrôle et pour chiffrer les retours dans la formation après une interruption (Section 5.2).

Champ d'analyse

La population d'analyse pour les analyses longitudinales comprend tous les élèves – de tout âge – qui étaient en 2012 dans une année définie des formations certifiantes du degré secondaire II et qui faisaient partie de la population résidente permanente de la Suisse. Sont exclues de la population initiale les formations transitoires entre le

TA 1 Transitions 2012–2013 dans le degré secondaire II selon le type de population, en %

	Elève dans la population résidente permanente	Elève dans la population résidente non permanente	Elève pas dans STATPOP
	%	%	%
Promotion et certification	86,11	19,86	73,24
Promotion et certification avec changement de formation	0,90	0,00	1,27
Redoublement	4,68	2,09	6,60
Réorientation	2,18	1,05	3,12
Transition AFP-CFC	0,58	0,00	0,23
Sortie temporaire du sec. II certifiant (restant dans STATPOP)	4,18	8,01	**
Sortie temporaire du sec. II certifiant (avec sortie de STATPOP)	0,16	68,99	**
Sortie temporaire du sec. II certifiant (hors de STATPOP en 2012 et 2013)	**	**	14,22
Autre*	1,22	0,00	1,31
Total	100	100	100
N	303 677	287	4739

* La catégorie autre inclut: les échecs aux examens en 2013 sans enregistrement élève, les transitions vers les autres formations complémentaires du sec. II.

** Non indiqué car non applicable ou information non pertinente dans ce contexte

Sources: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation – STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

TA2 Professions les plus représentées de la 1^{re} année de programme des CFC en 3 ou 4 ans pour chaque domaine CITE et leur pourcentage sur le total du domaine CITE

Domaine CITE (2 positions)	Profession	En % du total du domaine CITE
Arts	Médiamaticien CFC	13,4
Journalisme et information	Gestionnaire en information documentaire CFC	100,0
Commerce et administration	Employé de commerce, formation Elargie E	30,4
Sciences informatiques	Informaticien CFC	99,5
Ingénierie et techniques apparentées	Installateur-électricien CFC	15,3
Industries de transformation et de traitement	Menuisier-ébéniste	44,4
Architecture et bâtiment	Dessinateur CFC	14,5
Agriculture, sylviculture et halieutique	Agriculteur CFC	32,8
Sciences vétérinaires	Assistant en médecine vétérinaire CFC	100,0
Santé	Assistant en soins et santé communautaire CFC	59,3
Services sociaux	Assistant socio-éducatif CFC	100,0
Services aux particuliers	Cuisinier CFC	31,9
Services de transport	Conducteur de camion	94,6
Protection de l'environnement	Recycleur	97,5

Sources: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation – STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

secondaire I et le secondaire II et les formations complémentaires du degré secondaire II. Ces dernières font par contre partie de la population finale ou de destination.

Comme le montre le tableau TA1, les taux de transition dans le degré secondaire II varient fortement selon le type de population à laquelle appartient l'élève. L'inclusion dans le champ d'analyse de ces populations (population résidante non-permanente et des populations qui suivent une formation en Suisse sans faire partie de la population de la Suisse) introduirait une perception biaisée des transitions. De plus, les taux de transitions de la population résidante non permanente ou des personnes n'habitant pas en Suisse, ne nous informent que peu sur le fonctionnement du système de formation suisse. C'est pourquoi, ces deux sous-populations ne sont pas traitées dans cette publication.

Typologie des transitions

Sur la base de l'ensemble des transitions constatées une nomenclature des transitions est établie. Une notion importante est celle du *changement de formation*.

La notion de changement formation est liée au degré de granularité considérée. Dans cette publication, nous considérons comme changement de formation, tout changement entre les cinq principales filières (voir encadré en p. 9). En outre, les changements de domaine CITE à l'intérieur de la formation professionnelle initiale sont considérés ici comme changements de formation. Les transitions CFC-MP (type 1 ou 2) et ECG-MS sont considérées comme des promotions (et certifications) sans changement de formation.

La transition AFP vers CFC est considérée de manière différente. Soit elle est considérée comme une promotion dans les tableaux généraux, soit elle est présentée de manière isolée.

Des catégories agrégées de transition sont alors constituées. Elles sont présentées dans un encadré à la page 16.

Domaines CITE et professions détaillées pour les CFC en 3 ou 4 ans

Les domaines CITE considérés ici sont les domaines d'études (« narrow fields ») de la Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE 1997)³⁷.

Le Tableau TA2 présente pour chaque domaine CITE et pour les CFC en 3 ou 4 ans les professions les plus représentées et leur proportion sur le total du domaine.

Construction de la variable origine sociale

La variable origine sociale est construite en se centrant sur le niveau de formation. Elle est construite tout d'abord en couplant les données des élèves avec le relevé structurel de l'année correspondante au niveau des membres du ménage. Ensuite, l'analyse est effectuée sur les élèves qui occupaient une position « enfant » dans le ménage (aucune information n'est disponible sur l'origine sociale des élèves en position « parent »). Pour les élèves retenus, le niveau de formation du ménage est construit en prenant le plus haut niveau de formation des personnes en position « parent ». Il est donc à noter qu'il ne s'agit donc pas forcément du niveau de formation des parents biologiques de l'élève, mais d'une information sur l'origine sociale déduite du ménage.

Bien que cette procédure implique le passage d'un relevé exhaustif à un échantillon, ce dernier demeure important (N=50'009 en 2012).

Construction de la variable statut migratoire:

Cette variable est construite sur la base de STATPOP en s'appuyant sur la nationalité (suisse ou étrangère) au moment de l'observation et sur le lieu de naissance (en Suisse ou à l'étranger). Cette définition simple est applicable à l'ensemble des élèves qu'ils appartiennent ou non à la population résidante permanente. L'UPI permet de plus de l'appliquer aux personnes ne résidant pas en Suisse³⁸.

³⁷ Voir <http://www.uis.unesco.org/Education/Pages/international-standard-classification-of-educationFR.aspx> (consulté le 30.4.2015)

³⁸ Cette variable peut aussi être construite sur la base du relevé structurel en s'appuyant sur les personnes cibles de cette enquête. La population est alors fortement réduite et ne contient plus que 12'000 élèves environ sur environ 315'000 initialement, ce qui limite de manière conséquente les analyses sans que la typologie plus fine utilisée dans le relevé structurel apporte ici un gain important.

TA3 Transitions détaillées observées entre 2012 et 2013 par année de programme 1/2

	Filière en 2012	Transitions par année de programme				Transitions par année de programme			
		N				%			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Promotion et certification	EMG	18 840	18 286	17 861	5 392	80,8	88,2	90,9	94,1
	ECG	3 455	3 621	2 892	**	75,0	83,8	77,9	**
	AFP	4 837	3 081	**	**	78,4	52,5	**	**
	CFC en 3 ans	43 576	44 726	38 609	**	84,9	91,3	83,0	**
	CFC en 4 ans	14 960	14 507	13 935	12 909	86,2	91,5	93,9	88,0
	MP2	5 617	902	**	**	79,1	89,5	**	**
	MS	**	**	**	1 795	**	**	**	80,9
	Total	91 285	85 123	73 297	20 096	83,1	88,0	86,5	88,8
Promotion et certification avec changement de formation	EMG	390	149	5	0	1,7	0,7	0,0	0,0
	ECG	16	3	81	**	0,3	0,1	2,2	**
	AFP	12	21	**	**	0,2	0,4	**	**
	CFC en 3 ans	1135	135	163	**	2,2	0,3	0,4	**
	CFC en 4 ans	341	150	107	21	2,0	0,9	0,7	0,1
	MP2	71	1	**	**	1,0	0,1	**	**
	MS	**	**	**	1	**	**	**	0,0
	Total	1 965	459	356	22	1,8	0,5	0,4	0,1
Redoublement	EMG	2 004	1 288	966	211	8,6	6,2	4,9	3,7
	ECG	360	300	309	**	7,8	6,9	8,3	
	AFP	128	184	**	**	2,1	3,1		
	CFC en 3 ans	1 740	1 489	3 451	**	3,4	3,0	7,4	
	CFC en 4 ans	414	315	286	778	2,4	2,0	1,9	5,3
	MP2	351	35	**	**	4,9	3,5	**	**
	MS	**	**	**	115	**	**	**	5,2
	Total	4 997	3 611	5 012	1 104	4,5	3,7	5,9	4,9
Réorientation	EMG	965	330	304	29	4,1	1,6	1,5	0,5
	ECG: réorientation	384	159	49	**	8,3	3,7	1,3	**
	ECG: réorientation après obtention d'un titre	0	2	276	**	0,0	0,0	7,4	**
	AFP	64	42	**	**	1,0	0,7	**	**
	CFC en 3 ans: réorientation	1 118	531	141	**	2,2	1,1	0,3	**
	CFC en 3 ans: réorientation après obtention d'un titre	3	8	1 007	**	0,0	0,0	2,2	**
	CFC en 4 ans	644	296	121	142	3,7	1,9	0,8	1,0
	MP2	25	8	**	**	0,4	0,8	**	**
	MS	**	**	**	58	**	**	**	2,6
Total	3 203	1 376	1 898	229	2,9	1,4	2,2	1,0	

Note: la MS consécutive à la formation ECG est indiquée ici comme 4e année de formation

** Non indiqué car non applicable ou information non pertinente dans ce contexte

Des tableaux détaillés pour la période 2012–2013 ainsi que les sources des graphiques sont disponibles sur le site internet de l'OFS à l'adresse www.labb.bfs.admin.ch

Sources: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation – STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

TA 3 Transitions détaillées observées entre 2012 et 2013 par année de programme 2/2

	Filière en 2012	Transitions par année de programme				Transitions par année de programme			
		N				%			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Transition AFP-CFC	Transition AFP-CFC	248	1 511	**	**	4,0	25,8	**	**
	Total	248	1 511	**	**	0,2	1,6	**	**
Sortie temporaire du sec. II certifiant (restant dans STATPOP)	EMG	975	573	337	31	4,2	2,8	1,7	0,5
	ECG	379	224	46	**	8,2	5,2	1,2	**
	AFP	849	762	**	**	13,8	13,0	**	**
	CFC en 3 ans	3 424	1 886	1 198	**	6,7	3,8	2,6	**
	CFC en 4 ans	928	526	328	220	5,3	3,3	2,2	1,5
	MP2	744	33	**	**	10,5	3,3	**	**
	MS	**	**	**	107	**	**	**	4,8
	Total	7 299	4 004	1 909	358	6,6	4,1	2,3	1,6
Sortie temporaire du sec. II certifiant (avec sortie de STATPOP)	EMG	103	77	23	1	0,4	0,4	0,1	0,0
	ECG	9	8	2	**	0,2	0,2	0,1	**
	AFP	18	8	**	**	0,3	0,1	**	**
	CFC en 3 ans	104	53	23	**	0,2	0,1	0,0	**
	CFC en 4 ans	20	14	9	5	0,1	0,1	0,1	0,0
	MP2	4	0	**	**	0,1	0,0	**	**
	MS	**	**	**	0	**	**	**	0,0
	Total	258	160	57	6	0,2	0,2	0,1	0,0
Autre*	EMG	30	32	145	64	0,1	0,2	0,7	1,1
	ECG	4	6	59	**	0,1	0,1	1,6	**
	AFP	12	258	**	**	0,2	4,4	**	**
	CFC en 3 ans	233	165	1 944	**	0,5	0,3	4,2	**
	CFC en 4 ans	47	47	59	596	0,3	0,3	0,4	4,1
	MP2	286	29	**	**	4,0	2,9	**	**
	MS	**	**	**	143	**	**	**	6,4
	Total	612	537	2 207	803	0,6	0,6	2,6	3,6
Total		109 867	96 781	84 736	22 618	100	100	100	100

Note: la MS consécutive à la formation ECG est indiquée ici comme 4^e année de formation

* La catégorie autre inclut : les échecs aux examens en 2013 sans enregistrement élève, les transitions vers les autres formations complémentaires du sec. II.

** Non indiqué car non applicable ou information non pertinente dans ce contexte

Des tableaux détaillés pour la période 2012–2013 ainsi que les sources des graphiques sont disponibles sur le site internet de l'OFS à l'adresse www.labb.bfs.admin.ch

Sources: OFS – Analyses longitudinales dans le domaine de la formation – STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

Moyen de diffusion

Service de renseignements individuels

L'OFS sur Internet

Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents

Publications: information approfondie

Données interactives (banques de données, accessibles en ligne)

Contact

058 463 60 11
info@bfs.admin.ch

www.statistique.admin.ch

www.news-stat.admin.ch

058 463 60 60
order@bfs.admin.ch

www.stattab.bfs.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse www.statistique.admin.ch → Actualités → Publications

Education et science

Dans le domaine de l'éducation, deux sections de l'Office fédéral de la statistique traitent les thèmes suivants:

Section Processus de formation (BILD-P)

- Elèves et diplômés (élèves et étudiants, formation professionnelle et examens finals)
- Etudiants et diplômés des hautes écoles (universitaires, spécialisées et pédagogiques)
- Ressources et infrastructure (enseignants, finances et coûts, écoles)
- Personnel et finances des hautes écoles (universitaires, spécialisées et pédagogiques)

Section Système de formation (BILD-S)

- Perspectives de la formation (Elèves, étudiants, diplômés et corps enseignant de tous les niveaux de la formation)
- Formation et marché du travail (compétences des adultes, transition de l'éducation vers le marché du travail, formation continue)
- Système de formation (indicateurs du système de la formation)
- Thèmes spécifiques et activités transversales (p.ex. situation sociale des étudiants)

Ces deux sections diffusent des publications régulières et des études thématiques. Nous vous invitons à consulter notre site Internet. Vous y trouverez également des informations sur les personnes de contact pour vos éventuelles questions.

www.education-stat.admin.ch

La modernisation des relevés dans le domaine de la formation et l'introduction d'un nouvel identificateur individuel ont créé une nouvelle base permettant l'analyse des trajectoires éducatives. Il est ainsi possible de fournir des nouvelles réponses sur le fonctionnement du système de formation. Il est également possible désormais de contextualiser les transitions observées en termes d'origine sociale ou de statut migratoire.

La présente publication, développée dans le cadre du projet «Analyses longitudinales dans le domaine de la formation» (LABB), utilise les nouvelles potentialités des statistiques de la formation pour étudier pour la première fois les transitions et parcours dans les formations certifiantes du degré secondaire II.

N° de commande

1583-1500

Commandes

Tél. 058 463 60 60

Fax 058 463 60 61

order@bfs.admin.ch

Prix

10 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-15607-0